

Synthèse du rapport *Séparations. Des origines à la décision, analyse d'un processus* – remis à l'Unaf par Emmanuelle Santelli, DR CNRS, Centre Max Weber - 12/2022

**Se séparer : des causes de la séparation révélatrices des inégalités femmes-hommes.
De la nécessité de questionner le modèle de l'amour romantique**

Le couple serait une affaire de femmes, elles seraient plus sentimentales. Pourtant, elles sont aussi celles qui initient le plus souvent la séparation¹. Est-ce parce que les femmes en seraient plus insatisfaites ? Ce paradoxe s'expliquerait alors par leurs attentes déçues à l'égard du couple. Mais est-ce en raison de leurs supposées attentes du prince charmant (Kaufmann, 1999, 2016) ? Ou parce que le couple pèse plus sur elles, les femmes ayant plus à perdre que les hommes à poursuivre la vie conjugale ? Les modalités de la vie à deux témoignent en effet de nombreuses inégalités (montant des revenus, temps consacré aux tâches domestiques *versus* temps dédié aux loisirs, plus faible désir sexuel féminin, auxquels il faudrait ajouter les différentes formes de violences conjugales²).

Comme le rappelait Eva Illouz dans une tribune du Monde (16/10/2020), « La famille s'avéra être le lieu privilégié de la production et du maintien de la domination masculine », et les couples d'aujourd'hui sont les héritiers de cette histoire. L'inégale implication dans l'organisation et la réalisation des tâches domestiques et parentales en témoigne : malgré une faible hausse du côté des hommes au cours de ces 25 dernières années, cette activité demeure encore largement féminine (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015³). La période du premier confinement (mars à mai 2020) a confirmé l'inégale répartition⁴, et ce constat est valable dans tous les milieux sociaux⁵. Cette situation inédite a révélé qu'au sein de l'espace domestique, il est encore attendu des femmes qu'elles s'occupent en (grande) majorité de ces tâches puisque quand les deux conjoints se sont retrouvés forcés de rester dans l'espace familial, il n'y a globalement pas eu de partage équitable⁶.

En somme cette période a montré que si les couples ont, en temps ordinaire, un fonctionnement globalement plus égalitaire que par le passé⁷, c'est parce que les femmes occupent un emploi et surtout qu'elles l'exercent en dehors de leur logement⁸. Ce qui voudrait dire que nous ne sommes pas parvenu·e·s à un fonctionnement plus égalitaire parce qu'il y aurait eu une prise de conscience que le travail domestique et parental doit être pris en charge par les deux adultes occupant le foyer, mais bien parce que les deux membres du couple travaillent tous deux en dehors de l'espace domestique. En d'autres termes, en temps ordinaire, le travail salarié, en provoquant la sortie de la sphère familiale des mères, contraint les pères à prendre en charge quelques tâches. C'est aussi la raison pour laquelle on remarque le maintien de la charge mentale : les femmes, en quittant le domicile le matin et en ne rentrant que le soir, continuent de gérer à distance, à anticiper, à déléguer, ce qu'elles ne font pas durant la journée au sein du foyer, et qui semble néanmoins attendu d'elles.

¹ L'enquête Epic révèle que plus des deux tiers des femmes ayant connu une séparation déclarent en avoir été à l'initiative (quand le répondant est un homme, ce chiffre tombe à 44%) et cette dernière a été envisagée, pour les trois quarts d'entre elles, plusieurs mois, voire années, avant la séparation effective. Depuis la Révolution, elles ont toujours été plus nombreuses à être à l'initiative de la rupture. « Dans les villes, deux divorces sur trois sont ainsi demandés et obtenus par des femmes, toutes catégories de divorces confondues. Les trois motifs principaux (...) sont ici très révélateurs du statut familial et social des femmes à la fin du XVIIIe siècle. (...) la possibilité du divorce apparaissant alors particulièrement libératrice pour les femmes. » (Tetaert et al., 2021).

² Voir P. Delage (2017).

³ Cette référence permet un état des lieux approfondi, de nombreux autres travaux ont documenté cette réalité.

⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6208969>. Dans la presse : « 'Je tombe d'épuisement pendant qu'il regarde des séries' : le confinement a aggravé les inégalités hommes-femmes », *Le Monde*, 11/5/2020.

⁵ Un article du Monde, « Confinement : l'inégale répartition des tâches domestiques nuit au travail des chercheuses » 4/5/2020, indique que les revues scientifiques ont reçu moins de propositions d'articles émanant de femmes (de mères probablement) durant la période.

⁶ Voir les résultats de l'enquête EpiCov : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6208969>.

⁷ Qui reste tout de même relatif, voir les données statistiques concernant le temps consacré par les femmes et les hommes à ces tâches : <https://www.inegalites.fr/L-inegale-repartition-des-taches-domestiques-entre-les-femmes-et-les-hommes> ; Insee Références, 2022.

⁸ E. Santelli, "La pandémie de Covid 19 a-t-elle creusé les inégalités femmes-hommes ?", Les Journées de l'Economie, 4/11/2021.

Dans l'ouvrage *Moi aussi. La nouvelle civilité sexuelle*, Irène Théry (2022) retrace les trois grandes périodes qui ont conduit, dans le cadre conjugal, à la « recomposition globale des normes du permis et de l'interdit sexuels » (p. 148), permettant au couple de progressivement devenir un espace d'égalité entre les conjoints. Au cours de la deuxième révolution du consentement, avec l'avènement du mariage d'amour⁹, la hiérarchie entre les sexes est encore (extrêmement) forte. Le code civil de Napoléon (1804) a inscrit dans la loi l'infériorité des femmes : jusqu'aux années 1960, elles sont restées privées de droits juridiques, soumises à l'autorité du père et du mari ; jusqu'en 1938 le code civil contenait la notion d'obéissance des femmes à leur mari. Néanmoins, le nouvel idéal conjugal a contribué à modifier les places et les attentes, notamment des femmes. Ces dernières ont transformé le couple en univers sentimental afin qu'il devienne le lieu d'une plus grande écoute entre les conjoints, de respect entre eux, d'entente... avec l'espoir, un jour, d'être des égales. Invention récente, le couple amoureux est donc également révolutionnaire du point de vue de l'émancipation individuelle (Kaufmann, 2010 [2009], p. 51) : en s'affranchissant de la tutelle parentale, le couple va progressivement devenir l'union de deux individus autonomes (Théry, 2000). Depuis les années 1970, l'émergence du couple-duo signale l'avènement de cette nouvelle étape (Théry, 2022, p. 158) : « Les notions de duo et d'égalité des sexes sont indissociables. Pour les femmes, être des égales signifie devenir enfin des interlocutrices au sens plein du terme : des voix autonomes, et qui comptent. ». Le couple-duo est l'expression des changements sans précédents qui sont advenus dans les rapports sociaux de sexe et des batailles gagnées pour une égalité de droit (Froidevaux-Metterie, 2018, p. 15 et suivantes). Toutefois, dans les faits, la réalité des vies de couple révèle que c'est plus complexe. Nous nous situons plutôt à une période où coexistent plusieurs modèles conjugaux : les vestiges du régime patriarcal, le mythe de l'amour romantique et l'aspiration à l'égalité réelle.

L'enquête réalisée auprès d'individus séparés (voir Encadré) en atteste : si l'inégale implication dans les tâches domestiques et parentales n'est jamais la seule cause de la séparation, le mécontentement qui s'exprime à son sujet cristallise un ensemble de frustrations dans un contexte d'idéal égalitaire. Car, au terme de plusieurs années de vie de couple, les femmes font le constat d'une absence de réciprocité¹⁰, et cela génère un profond ressentiment. Sentiment qui se développe dans un contexte de « vies hyper-tendues » par le rythme imposé par les vies professionnelles, les déplacements domicile-travail (Lesnard, 2009), la nécessité de disposer de revenus monétaires en hausse, et qui s'intensifie au fur et à mesure de l'agrandissement de la famille et pour satisfaire aux normes de confort matériel (avoir un logement à soi, disposer d'une belle maison, pouvoir gâter ses enfants, s'offrir des loisirs...). Les couples tentent de faire face à ces attentes qui imposent leur lot de contraintes, attentes qui ont également pour effet de réduire le temps qui pourrait être consacré au couple et qui inscrivent chacun dans des rôles ; les femmes continuant de plus prendre en charge le domestique, les hommes de procurer des revenus complémentaires.

Cette répartition sexuée est à la fois une façon de gérer les contraintes qui pèsent sur la vie familiale et l'expression du fait que la famille continue d'être régie selon la logique de « complémentarité hiérarchique des sexes » (Dumont, 1979, cité par Théry, 2022). Dans un contexte d'idéal égalitaire, cela crée des tensions qui contribuent à produire de nombreuses insatisfactions à l'égard de la vie conjugale ; mais qu'est-ce qu'un couple satisfaisant ? Si on considère que « Le niveau de satisfaction peut être défini comme l'écart perçu entre les aspirations et ce qui se réalise, allant de la perception de l'épanouissement à celle de la privation. La satisfaction implique un jugement ou une expérience cognitive. » (Campbell, Converse, Rodgers, 1976, cité par Pawin, 2014, p. 276, et traduit par mes soins). Dans la vie de couple, l'écart entre ce qui était attendu et ce qui s'y déroule, au regard de l'expérience subjective de chacun.e, dépend des normes sociales en vigueur : quand le vécu subjectif paraît trop éloigné de ce qui paraît souhaitable, le couple est jugé insatisfaisant.

⁹ Initié à la fin du 18^{ème} siècle, il se répand à la fin du siècle suivant et devient la norme au 20^{ème}. Toutefois en 1953, lors de la première grande enquête statistique sur le couple, seul 1 couple sur 5 est déclaré comme étant un « mariage d'amour » (Kaufmann, 2010).

¹⁰ Ce qui implique, entre deux personnes, un échange de même nature, un échange équivalent.

S'intéresser aux séparations questionne finalement le couple et ses fonctions. Selon Gérard Neyrand (2020, p. 28) elles seraient de trois ordres : normative, refuge et identitaire ; nous y reviendrons. Le couple devient également un laboratoire pour étudier les interactions quotidiennes entre les femmes et les hommes, et saisir les transformations qui affectent la sphère de l'intime. Dans cette perspective, questionner ce qui est à l'origine de la séparation conjugale repose sur le postulat que cette dernière ne relève pas uniquement de la sphère privée : elle témoigne de l'évolution des relations conjugales dans une société, à un moment donné. En effet, les décisions qui se prennent au sein du couple concernent aussi (et engagent) ce qui se déroule dans de multiples sphères de la vie sociale (le travail, l'éducation des enfants, les loisirs...). En ce sens, la question des séparations concerne l'action publique : le couple n'est pas qu'une affaire individuelle, les conditions d'élaboration du lien conjugal et la façon dont il se transforme et est affecté par les conditions de vie actuelles, nous renseignent sur la société dans laquelle nous vivons.

Par ailleurs, l'objectif de l'enquête n'était pas de rechercher les facteurs associés au divorce dans l'optique de prévenir du risque de divorce et de la rupture, comme cela peut être le cas dans certains pays (Lambert, 2009). D'ailleurs, si les sociologues français se sont aussi peu intéressés à ce sujet, c'est probablement parce qu'ils/elles estimaient que cette décision relevait de l'intime (raison pour laquelle ils/elles se sont aussi très peu intéressés.es à la sexualité conjugale), mais aussi parce qu'ils/elles craignaient que cela trahisse une préoccupation morale ; mieux comprendre les séparations pour éviter qu'elles adviennent. Car de fait, la séparation génère un ensemble de coûts économiques et émotionnels, pour les individus en premier lieu et plus largement pour la société¹¹. Du côté des individus, ils peuvent développer une perception idéalisée de la vie de couple, mésestimer ses difficultés, ne pas prendre la mesure du fait que l'allongement de l'espérance de vie augmente mécaniquement le nombre d'années de vie à deux, tandis que, simultanément, les raisons de changer de vie, de bifurquer deviennent, elles, plus nombreuses¹². La rupture conjugale n'est donc pas que l'expression de la fin de l'amour : la non-possibilité de continuer de vivre à deux est un indicateur de la manière dont les individus se représentent ce que devrait être le couple et comment il interagit avec les multiples dimensions de nos vies quotidiennes. En ce sens, cette recherche rompt avec le modèle du « divorce désamour » (Théry, 1993) qui a fait l'objet d'un large consensus au sein de la sociologie de la famille, privilégiant l'explication du divorce par la fragilité intrinsèque de l'amour (Lambert, 2009). Des sociologues ont analysé la fragilité du lien amoureux dans une société de plus en plus individualiste (Giddens, 2004, [1992] ; Bauman, 2010 ; de Singly, 2014 [2011] ; Illouz, 2012 ; Neyrand, 2018), d'autres ont mis en évidence le fait que selon la conception (et le fonctionnement) individualiste *versus* familialiste du couple, celui-ci résisterait plus ou moins bien : plus la culture du couple serait centrée sur la satisfaction individuelle de ses membres, plus le couple serait fragile (Coutolleau, 2022, Widmer, Kellerhals, Lévy, 2004). Ces analyses sont déterminantes, mais insuffisantes sans prise en compte de la dimension processuelle et genrée des faits sociaux – c'est-à-dire sans étudier les différents ingrédients qui peuvent entrer en ligne de compte et notamment les rapports sociaux de sexe.

En permettant de s'immerger dans la réalité conjugale, l'enquête empirique met en évidence pourquoi, alors que le couple répond à une attente forte, les femmes deviennent critiques à l'égard de leur vie conjugale. De quoi le manque de réciprocité dont se plaignent les femmes est-il l'expression ? Pourquoi les hommes, eux, sont moins prompts à rompre alors que la relation peut aussi leur paraître insatisfaisante ? *In fine*, à travers les causes de la décision de la séparation, cette recherche permet d'engager une réflexion sur ce que la relation conjugale nous dit des relations femmes-hommes dans notre société.

¹¹ Que l'on pourrait chercher à réduire, voir le travail engagé par le think tank Vers le haut et l'association Familya, qui a été restitué lors d'une conférence le 29 mars 2021, intitulée « Pourquoi le soutien aux couples doit devenir une politique publique ? »

¹² Le propre des sociétés individualistes est de valoriser les identités personnelles.

1) Une décision féminine, rompre avec un quotidien jugé insatisfaisant

Le cas où la décision de séparation a été prise unilatéralement par l'homme est rare – seuls deux couples sont dans cette situation (voir note 1). Pour cette raison, l'analyse se centrera ici sur les femmes qui prennent la décision de quitter leur conjoint (12 cas sur 21) et celles qui se séparent à la suite de discussions qu'elles ont initié et qui révèlent que les deux sont insatisfaits de ce qui se déroule dans la relation (7 cas sur 21), la décision finale pouvant être prise parfois par le conjoint.

L'enquête a permis de retracer la dégradation de la relation conjugale : avec l'arrivée des enfants, le couple devient un espace où se gère le quotidien, chacun devient un élément d'une mécanique plus large qui a pour objectif de contribuer au bien-être familial. Les deux conjoints ont le sentiment de ne plus rien partager au niveau du couple, de n'être qu'une famille. Les disputes éclatent de plus en plus fréquemment, les altercations deviennent aussi plus violentes (verbalement le plus souvent). Ce processus s'opère sur des années. Selon les caractéristiques du couple, ce qui a été à l'origine de sa constitution, les caractéristiques sociales et les personnalités de chacun.e, les modalités du désamour sont disparates, en revanche, ce qui est commun est la prise de conscience qu'à un moment donné le quotidien est jugé trop insatisfaisant, il ne répond plus aux attentes individuelles, il n'est plus associé à une expérience positive, et le couple en est tenu responsable (voir Annexe 2) ¹³.

Et dans ce quotidien, devenu routinier, les femmes expriment généralement les premières leur mécontentement. D'une part, elles peuvent avoir le sentiment qu'elles ne peuvent plus compter sur leur conjoint, elles lui reprochent un manque de soutien, son manque de fiabilité (1^{er} groupe). D'autre part, elles expriment le sentiment de se sentir délaissées et l'envie de renouer avec leur féminité, le fait d'être reconnues en tant que femme et pas seulement en tant que mère et épouse (2^{ème} groupe). L'insatisfaction domestique (le fait de prendre tout ou partie des tâches quotidiennes relatives au foyer) est commune aux deux groupes et quelques femmes ont ressenti ces deux points de rupture. Ce processus se déroule sur un temps long car, contrairement à l'idée répandue d'une banalisation de la séparation, la prise de décision ne se prend pas à la légère : elle s'exprime au terme de plusieurs mois, souvent d'années, d'hésitations, et toujours à la suite d'une longue période de délitement du lien conjugal, durant laquelle s'accumulent les rancœurs. Jusqu'au jour où survient la prise de conscience que cette situation a trop duré et ce sont les femmes qui l'expriment le plus souvent (voir Annexe 2). Débutons par le premier cas de figure ¹⁴.

Ressentir le manque de soutien

Dans le premier groupe, il arrive un jour où ces femmes ont le sentiment (et souvent la preuve) qu'elles ne peuvent plus compter sur leur conjoint, il n'est plus là pour elles ; la « règle d'or » du couple (la relation de complicité, de reconnaissance et de confiance mutuelles), comme la nomme Jean-Claude Kaufmann (2016, p. 190) est rompue. Certes les deux conjoints paraissent toujours engagés dans la vie de couple. Aux yeux de l'entourage, ils forment toujours un couple (rares sont les couples qui commencent à se désunir avant l'annonce de la séparation, par exemple en ne participant plus aux événements familiaux). Mais, à l'intérieur du couple, le quotidien et la qualité de la relation témoignent de tensions de plus en plus vives, notamment en raison de l'absence du conjoint dans la vie familiale (l'une d'elles dira « *même les repas n'étaient plus partagés* »).

Alexandra cherche avant tout à se séparer d'une situation qui l'épuise « *Je n'en pouvais plus de cette situation-là (...) je ne me retrouvais plus quoi, je vivais pour mes enfants et pour la maison (...) j'aurais eu plus d'aides on serait restés ensemble (...) on a quand même passé des bons moments, mais à un moment*

¹³ De nombreux couples vivent probablement des situations analogues sans toutefois prendre la décision de se séparer parce que le « nous familial » prime, parce que ce n'est pas encore le moment ou encore parce que le besoin de protection est plus élevé que celui d'épanouissement personnel.

¹⁴ Cette répartition en deux groupes exclut les femmes qui ont été quittées et trois autres : Mélyssa qui finalement se déclare homosexuelle et ne veut plus d'un conjoint, Ombeline qui voulait avant tout un enfant et la femme de Steve qui a finalement refusé l'entretien.

donné... ben t'es fatiguée, t'en peux plus et il faut prendre une décision quoi (...) j'étais fatiguée, et puis... à un moment donné tu te dis 'c'est plus possible quoi, j'ai envie d'avoir une vie de femme aussi' (...). Tu te dis 'bah ça va- ça ira mieux demain', comme on dit toujours, mais le demain est toujours pareil (...) cette journée-là [quand elle a annoncé sa décision] j'en pouvais plus quoi... bah tu dis 'stop'». 40 ans, employée hôpital public, début de la cohabitation conjugale à 21 ans, séparation 11 ans plus tard (elle décide).

Solange ressent une grande lassitude. Noyés dans leur quotidien, Solange et Vivian se sont oubliés en tant que couple, et Solange l'a vécu comme un abandon, elle a perdu le « coéquipier » sur lequel elle comptait : *« C'était dur, je sentais même de l'indifférence (...) je crois avoir tendu des perches et qui n'ont jamais été saisies donc j'ai abandonné (...) on n'est plus là l'un pour l'autre (...) je ne pouvais plus donner de ma personne en me sentant niée (...) Je n'avais même plus l'impression d'avoir de... comment dire... de soutien, y compris lorsque je défailtais, il m'est arrivé une fois de tomber dans la cuisine en allant chercher un pot de confiture, je ne suis pas douillette mais je m'étais fait très mal, et il n'a même pas bougé de sa chaise pour venir me porter secours ». 46 ans, cadre supérieure entreprise, début de la cohabitation conjugale à 26 ans, séparation 16 ans plus tard (elle initie, il décide).*

Les récriminations concernent très largement la vie domestique et familiale. Soit en raison d'un surinvestissement dans la sphère professionnelle ou d'un manque d'intérêt pour la vie domestique, le conjoint ne participe (presque) plus. Ces femmes se plaignent de son absence de soutien, de son manque de fiabilité et plus largement d'un sentiment de protection en baisse : il n'est plus possible de compter sur lui. Le fait de devoir prendre en charge l'ensemble du travail quotidien de la vie familiale (la réalisation des tâches et la charge mentale qui va de pair) provoque une fatigue extrême et une insatisfaction profonde face à un conjoint qui paraît de moins en moins bienveillant à leur rencontre. Cette prise de conscience ne se fait que lorsqu'elles semblent être certaines qu'elles ne pourraient pas résister encore un peu – i.e. quand elles sont parvenues au terme de ce qu'elles pouvaient endurer. La fatigue de ces femmes est palpable, leur épuisement perceptible. La séparation s'impose alors pour sortir de cette situation, et ne plus dépendre d'une relation dans laquelle elles se sont senties abandonnées.

Même si Amandine et Thomas se sont principalement séparés à cause de la relation extra-conjugale qu'entretenait ce dernier, Amandine ne supportait plus l'organisation de leur couple en général et le fait qu'elle se sente délaissée : *« La séparation aurait eu lieu de toute façon, peut-être à mon initiative [au sens où elle l'aurait prise de manière unilatérale] avec un vrai ras le bol de ne pas partager de choses en couple, en famille (...) [elle se disait] 'même s'il avait renoncé à sa relation extra-conjugale, si ça doit reprendre il faut que ce soit différent' ». A deux reprises durant cette période, elle fait le constat qu'elle ne peut pas compter sur lui : le jour de son concours, il rentre au petit matin, une demi-heure avant l'heure où elle devait partir, une autre fois, alors que leur fille a une forte fièvre « ça ne l'a pas empêché de partir ce soir-là, je pense que pour moi ça a été un déclencheur (...) s'il est pas capable de rester pour ses enfants quand ils vont pas bien, c'est pas la peine (avant cela elle ne s'est pas sentie soutenue lors de son avortement) ». 37 ans, professeure certifiée, début de la cohabitation conjugale à 24 ans, séparation 9 ans plus tard (il initie, elle décide).*

Aude prend conscience que la séparation devient inévitable dans un contexte où elle souhaite également retrouver son autonomie *« Alors j'aurais pu poser la question et me dire 'je n'ai pas envie que ma fille ait des parents séparés parce que moi j'ai vécu ça dans l'enfance', mais je ne me la suis même pas posée en fait, parce que je n'étais tellement pas bien qu'il fallait que je parte ». Dans les mois qui précèdent, elle a vécu plusieurs événements éprouvants et se sent vulnérable car elle dépend de son conjoint pour la réalisation de plusieurs tâches, étant agoraphobe. Elle a de nombreux griefs à adresser à son conjoint, mais elle se rend aussi compte qu'elle ne veut plus en être dépendante, seule condition pour se retrouver. « J'ai perdu mon papa... j'ai perdu mon chien aussi, dans des circonstances dramatiques, enfin tout m'est tombé dessus en fait, et je pense qu'il y a eu un moment donné je ne pouvais plus quoi, je ne pouvais plus, je ne pouvais plus et et et, et j'ai dit... 'bah c'est plus possible' (...) je*

me suis dit 'mais Aude enfin, outre les problèmes de couple, toi aussi t'as un problème en fait (...) t'utilises ton conjoint comme une béquille pour t'emmener partout, pour faire les courses, pour tout ça enfin c'est...', et là je pense que j'ai réalisé [qu'il fallait que je parte] ». 38 ans, employée entreprise, début de la cohabitation conjugale à 21 ans, séparation 13 ans plus tard (il initie, elle décide).

Le sentiment d'avoir été délaissée est également ressenti par des femmes qui ont été malades ou se sont blessées, sans que leur conjoint ne vienne leur porter secours. En raison du sentiment de vulnérabilité qu'elles ont ressenti à ce moment-là, elles vivent très mal le fait de ne pas avoir reçu le soutien attendu dans ce moment critique. Ces différentes expériences provoquent une prise de conscience : leur attente à l'égard de la fonction de protection du couple n'est plus remplie. A partir de ce moment-là, elles parviennent progressivement à prendre conscience qu'elles pourraient « s'en sortir sans lui ». Du temps et plusieurs mises en situation sont parfois nécessaires pour les conforter dans ce ressenti.

Ophélie reproche aussi à son conjoint de ne l'avoir pas soutenu durant ses problèmes de santé. Elle en témoigne à travers deux épisodes : « *[en 6 mois] Je me suis retrouvée hospitalisée à deux reprises pendant une semaine, en deux semaines il est venu me rendre visite une fois un midi, c'est tout, alors qu'il travaillait à la maison, la journée il n'avait pas les enfants, et à chaque fois il fallait que j'appelle une ambulance pour me déposer, pour aller me chercher à la maison, jamais il s'est proposé de le faire, et je ne voulais pas spécialement lui demander parce que j'attendais que ça vienne de lui (...) pour moi ce n'était pas du tout un pilier... avant notre séparation officielle, il m'a posé cette question il m'a demandé si je me sentais en sécurité avec lui, et ma réponse l'a surpris et je lui ai dit que non, non je me sentais pas en sécurité affective (...) la fois où j'ai fait mon choc toxique, j'étais allongée sur le canapé, 40 de fièvre, à trembler, à pas pouvoir mettre un pied par terre et il ne voulait pas m'amener à l'hôpital, pour lui c'était rien, c'était juste une grippe (...) donc j'ai dû appeler une ambulance pour m'emmener à l'hôpital, on m'a dit... que voilà une demi-journée de plus et j'y restais donc, et même malgré ça, ça ne lui a pas servi de leçon, je lui en ai voulu, beaucoup de colère... mais je l'ai toujours exprimée cette colère (...) il le savait (...) c'était un point sensible mais bon il n'a jamais fait l'effort ». 38 ans, profession intermédiaire entreprise, début de la cohabitation conjugale à 24 ans, séparée 13 ans plus tard (elle décide).*

Après un grave problème de santé, Cyril voulait profiter de la vie, il sortait beaucoup, il ressentait le besoin de plaire, de « *se sentir en vie* » et il entretient plusieurs relations extra-conjugales. Rachel se sent doublement trahie, car elle vient de sacrifier énormément de son temps pour s'occuper de lui, quand il était malade. De plus, il la délaisse alors qu'elle est enceinte d'un deuxième enfant – elle avait pourtant insisté sur le fait qu'elle voulait être accompagnée durant cette seconde grossesse, ayant déjà passé la première seule (Cyril n'est pas le père de sa première fille même s'il a fini par l'adopter). Il lui avait promis d'être présent, c'est lui qui avait insisté pour qu'ils aient un second enfant : « *Il m'avait dit plein de choses mais il n'était peut-être pas capable (...) j'ai commencé (...) à remettre beaucoup son rôle en question (...) son utilité pour moi [elle a commencé à s'organiser seule avec ses filles, pour les vacances, pour sortir] (...) au bout d'un moment je lui disais 'mais en fait tu me sers à rien' (...) c'était des moments où j'attendais qu'il soit là (...) [elle lui reproche le fait que] 'dans les moments où j'ai vraiment besoin, tu n'es pas là, je peux faire sans toi' (...) il fallait que je fasse un choix, soit il est heureux, soit c'est moi (...) j'étais en train de mourir à petit feu* ». 41 ans, employée de commerce, début de la cohabitation conjugale à 23 ans, séparation 16 ans plus tard (elle décide).

Outre le fait que les conjoints se détournent de la vie familiale, les obligeant, elles, à redoubler d'implication dans cette sphère, les femmes mesurent aussi l'absence de leur conjoint à l'aune de son non-envie de passer du temps avec elles. Sur le plan affectif, ces femmes se sentent également

délaissées et regrettent la (quasi)absence de tendresse. Elles sont insatisfaites de leur sexualité et n'ont plus envie de consentir à des rapports sexuels insatisfaisants¹⁵.

Le cumul de ces insatisfactions et frustrations donne à ces femmes le sentiment qu'elles sont seules dans leur couple. Éprouvant un fort sentiment de déception à l'égard de la relation conjugale et familiale, elles jugent la présence du conjoint auprès des enfants si faible qu'elle ne peut pas constituer une raison pour justifier la poursuite de la relation. Dans ces différentes dimensions, le couple les déçoit, elles n'ont plus de raisons de faire perdurer une relation qui les satisfait aussi peu. La perspective de la séparation permet de se projeter à nouveau comme sujet, elle constituerait un nouveau départ.

Renouer avec sa féminité

Dans le second groupe, le sentiment qui prédomine est le fait de vouloir retrouver « *une vie de femme* », « *se sentir femme* ». La profonde insatisfaction à l'égard de la faible implication du conjoint aux tâches domestiques et parentales constitue là encore souvent un motif d'éloignement. Mais, à la différence du premier groupe, leur déception, et le sentiment de frustration qui va de pair, porte essentiellement sur le manque d'attention dont elles ont été l'objet dans leur couple, le fait de ressentir qu'elles sont cantonnées à un rôle de mère – et d'épouse. « Renouer avec leur féminité » exprime cette envie de disposer d'un espace-temps dans lequel elles puissent être une personne, une femme, et plus uniquement la mère des enfants. Toutefois elles n'en avaient pas toujours clairement conscience et, le plus souvent, c'est la rencontre avec un autre homme qui leur permet de l'éprouver.

Florence a entrepris un voyage humanitaire en Afrique durant lequel elle a eu une relation extra-conjugale. Le fait de sentir le désir d'un autre homme a provoqué un déclic, alors que, avant son voyage, elle estime sa relation avec Régis satisfaisante ; malgré les reproches qu'ils pouvaient s'adresser. « *[lors de la rencontre avec cet homme, elle comprend que] ça va être un raz-de-marée, ça va être un tsunami mais... il y a quelque chose de très profond qui me dit 'en fait ça c'est un passage, c'est ton chemin de femme, faut que t'y ailles, parce que là tu vas te découvrir, tu vas t'émanciper, tu vas..., c'est une étape', il m'a manqué un truc quoi, j'ai besoin de ça voilà* ». 48 ans, enseignante, début de la cohabitation conjugale à 23 ans, séparation 22 ans plus tard (elle décide).

Ophélie considère qu'« *A la minute où j'ai passé ce cap de l'infidélité, j'ai compris que je n'étais plus amoureuse, qu'il n'y avait plus rien, à part les enfants, qui me retenait chez moi, notre couple était définitivement mort (...)* Ca a été vraiment cette limite-là franchie qui m'a fait comprendre tout ça ». Néanmoins, elle rompt avec son amant pour laisser une dernière chance à leur couple afin que ce dernier ne rentre dans l'équation si le couple devait rompre. Elle estime lui avoir « tendu une perche » pour enclencher des changements : « *Je voulais qu'il voit les raisons pour lesquelles ça n'allait pas dans notre couple avant de voir que je l'ai trompé et de tout mettre dessus (...)* je n'avais plus envie de me faire à l'idée que mon couple allait être comme ça, que ma vie de femme allait être comme ça (...) rompre avec cette idée de couple que j'avais un peu idéalisée (...) je voulais plus être uniquement sa meilleure amie et la mère de ses enfants (...) j'avais envie de me redonner cette part de femme que j'avais un peu mise de côté ». De son côté, Yohan renvoyait à Ophélie l'image de femme frigide : « *à force de l'entendre, j'avais l'impression de ne plus avoir de désir du tout et que le problème venait de moi (...)* parce qu'il me le reprochait ». 38 ans, profession intermédiaire entreprise, début de la cohabitation conjugale à 24 ans, séparée 13 ans plus tard (elle décide).

Sandrine a entretenu une relation extra-conjugale durant un an avant de se séparer de Guillaume. Cette relation lui a permis d'avoir des éléments de comparaison qui l'ont confortée dans « *le fait que le papa d'A. n'était pas la bonne personne pour moi. (...) C'était une relation [la relation extra-conjugale] totalement..., ça n'avait rien à voir avec la relation avec le papa d'A. et du coup en fait j'avais l'impression*

¹⁵ Un article, en cours d'évaluation, traite de cette question, voir Emmanuelle Santelli, « Faire l'amour, faire le ménage. Une analyse des relations conjugales au prisme de l'inégale implication domestique et de l'insatisfaction sexuelle ».

de plus me donner en fait, enfin c'était différent, c'était plus naturel (...) [dans cette relation] c'était autre chose que de l'obligation ou de se dire 'bon bah là il faut que je lui fasse plaisir' [à propos de la sexualité], enfin là, c'était... c'était plus un besoin commun en fait, enfin pas un besoin mais (>Q une envie, une envie partagée) oui (...) je me disais que je ne me sentais plus femme en fait vis-à-vis de lui [son conjoint], je... je ne me sentais plus femme désirante, attirante, j'avais perdu ce..., enfin j'avais l'impression que mon côté féminin ou ma féminité n'était plus là ». 44 ans, profession para-médicale, début de la cohabitation conjugale à 26 ans, séparation 16 ans plus tard (elle initie, il décide).

Dans les deux derniers récits, on voit apparaître une opposition des registres entre une sexualité mécanique, associée au devoir conjugal *versus* une sexualité naturelle, spontanée, associée au désir. Dès lors ces femmes privilégient la seconde, ce qui est concordant avec leur souhait de recentrer leur vie autour d'envies personnelles, de ne plus vivre que pour les autres (le conjoint, la famille).

Linda considère que leur couple a évolué différemment « *J'ai été très amoureuse [de Marcel], je pense lui différemment, j'ai fait énormément et le jour où j'ai eu envie d'avoir un retour [qu'il lui témoigne de ses sentiments, de son envie de compter pour elle] et qu'il n'y en a pas eu, je me suis éloignée petit à petit et on est devenu plus amis que couple (...) je n'avais vraiment plus envie de rentrer chez moi »*. Elle n'avait plus envie de se confronter au manque d'attention de son conjoint, tout en admettant qu'elle avait d'elle-même plus occupé un rôle de maman et d'épouse que de femme. Quand, à la faveur de son changement d'emploi, elle découvre les relations de séduction avec d'autres hommes et un en particulier, qui lui témoigne beaucoup d'intérêt, elle n'a plus eu envie d'un retour en arrière. Son nouvel emploi lui offre la possibilité de s'extraire du quotidien conjugal et, petit à petit, d'affirmer des envies plus personnelles. Auparavant, elle avait pu constater la manière dont se comportaient les autres couples autour d'elle, en comparaison de son couple, elle a commencé à souffrir de se sentir « négligée » par son conjoint. « *Ce sont mes collègues qui m'ont proposé d'aller boire un verre en ville et de me dire 'bah oui, moi aussi je peux sortir en fait', j'étais en train de vivre ma vie de femme, et les enfants étaient plus grands (...) j'ai trouvé ça super agréable »*. 46 ans, employée de bureau, début de la cohabitation conjugale à 21 ans, séparation 19 ans plus tard (il initie, elle décide).

Ces femmes décident de quitter leur conjoint pour poursuivre la relation débutée avec un autre homme, ou pour « *se retrouver en tant que femme* » et pouvoir partager, dans une relation future, une relation plus satisfaisante. L'entrée puis la poursuite d'une relation extra-conjugale se déroule dans un contexte de délitement, voire de disparition, de la dynamique de la séduction (voir section 3). Ces femmes ne supportaient plus d'être considérées comme « *faisant partie du décor* », elles avaient l'impression que leur conjoint ne leur accordait plus d'attention. Insatisfaites sexuellement, elles découvrent qu'elles sont capables de ressentir du désir et une satisfaction sexuelle qu'elles n'avaient jamais éprouvés auparavant¹⁶.

Dans le couple d'Elisabeth et Antoine, la première estime que leurs « *relations sexuelles n'ont jamais été... enfin voilà ce n'était pas des besoins (rire) impérieux, ce qui fait que ça peut être compliqué parce qu'on n'évolue pas forcément de la même façon (...) moi en tout cas j'ai fait des rencontres qui ont fait que je me suis aperçu que j'avais peut-être besoin d'autre chose (...). Au fil des années, alors je ne sais pas à partir de combien d'années mais (...) je me disais que je ne me sentais plus femme en fait vis-à-vis de lui, je ne me sentais plus femme désirante, attirante, j'avais perdu ce..., enfin j'avais l'impression que mon côté féminin ou ma féminité n'était plus là (...) je me suis aperçue que petit à petit je m'étais laissée grignoter cette vie de femme, mais grignotée complètement, je m'en étais même pas aperçue »*. 57 ans, profession intermédiaire entreprise, début de la cohabitation conjugale à 24 ans, séparation 31 ans plus tard (elle décide).

¹⁶ L'enquête de M. Bengaraa et E. Merle (2022) auprès de jeunes femmes féministes a montré que c'est uniquement en changeant de partenaire qu'elles parvenaient à améliorer leur sexualité : même en étant conscientes de ce qui ne convenait pas, elles ne parvenaient pas à obtenir une amélioration en restant dans le couple.

De leur côté, les hommes aussi peuvent faire le constat que leur couple ne les satisfait plus (ou moins qu'avant) mais, d'une part, ils éprouvent moins la charge du travail domestique et parental, et le mécontentement qui l'accompagne, d'autre part, se séparer de la mère de leurs enfants, c'est prendre le risque de ne plus passer autant de temps avec ces derniers et qu'à terme le lien filial soit trop distendu (Coutolleau, 2022). S'ils sont peu enclins à déclencher la séparation, une fois la discussion engagée, ils peuvent toutefois être moteur dans la décision de se séparer car, tel qu'il existe, leur couple ne leur convient pas non plus. Leurs griefs se concentrent principalement sur deux domaines. D'une part, des hommes reprochent à leur conjointe son absence de soutien lors d'un projet de mobilité professionnelle : alors qu'il représentait une opportunité de promotion, la conjointe a pu refuser quand elle estimait que la nouvelle situation augmenterait le temps d'absence du domicile en raison d'un trajet plus long ; d'autre part, ils peuvent reprocher à leur conjointe le temps passé auprès des enfants. Sans toujours s'apparenter aux pratiques du « maternage proximal »¹⁷, ces hommes estiment que le temps dédié aux enfants les a éloignés : leur conjointe se serait détournée d'eux au profit des enfants ; à demi-mots, les hommes pointent le manque de disponibilité, notamment sexuelle, de leur conjointe à leur égard. Ce n'est souvent qu'a posteriori que les hommes font le constat qu'eux-mêmes ont été peu attentifs à préserver le « nous conjugal », en lui dédiant du temps et en allégeant la charge du travail domestique.

Dans les deux groupes de femmes, les dynamiques conjugales peuvent être différentes d'un couple à l'autre (des couples heureux dans lesquels le lien se délite lentement, des couples dans lesquels rapidement un écart se creuse, des relations qui deviennent conflictuelles...). En revanche, un processus similaire peut être observé : dans un premier temps, ces femmes espèrent un changement, puis elles oscillent entre l'espoir qu'il viendra et le fait qu'au fil du temps cela devient de plus en plus improbable¹⁸. Puis elles acquièrent la certitude que la relation n'évoluera plus (positivement), mais cette dernière est néanmoins poursuivie parce que cette situation leur semble préférable pour leurs enfants, ou parce qu'elles vivent dans un environnement où les couples ne se séparent pas.

De nombreuses années sont ainsi nécessaires pour faire le constat que la situation ne s'améliorera pas (il s'est passé en moyenne 6 ans entre la naissance du dernier enfant et la séparation). Pendant ce temps, entre l'espoir que le conjoint se rende compte que cela ne peut pas continuer ainsi et les enfants, encore petits, qui accaparent toute leur attention, le couple continue. Car la dimension familiale contribue à contenir le couple. Puis, progressivement, le sentiment que la situation est allée trop loin, soit parce qu'elles ne peuvent plus compter sur leur conjoint ou parce qu'il leur manque une dimension essentielle, s'impose et ce qu'elles risquent de perdre en quittant le couple n'est plus jugé une raison suffisante pour rester. Ainsi, la décision de se séparer a été prise parce qu'il leur semble qu'aucun changement ne pourra advenir et souvent elles n'en ont même plus envie – notamment quand elles ont rencontré un autre homme.

Parfois la décision a été prise au cours d'un moment de crise, d'autres fois, dans une période plutôt apaisée. Quel que soit le contexte, le point commun est que ces femmes arrivent à un moment de leur vie où elles ont la conviction que leur couple ne leur procure plus rien, dans un cas, parce qu'elles ont le sentiment que le couple n'a perduré que parce qu'elles le tenaient à bout de bras, dans l'autre, parce que le couple ne leur procure plus de satisfaction. Comment les couples en sont-ils arrivés à cette situation ?

¹⁷ Il se traduit par un allaitement long, le portage du bébé au plus près du corps, et parfois le "co-dodo", qui consiste à dormir avec son enfant dans le lit ou à proximité.

¹⁸ Leur situation peut, par certains aspects, ressembler à celle décrite par J.-C. Kaufmann (2016), mais à la différence de ces dernières, elles ont réussi à s'extraire du « piège conjugal ».

2) Le couple, une « petite entreprise » qui enferme chacun dans des rôles

Contrairement à l'imaginaire véhiculé par le modèle romantique, le couple ne se limite pas à une affaire sentimentale. Il comporte des dimensions matérielles et économiques, en lien avec les conditions de travail et la nécessité d'avoir des revenus, qui contraignent la relation conjugale. La pression ressentie est d'autant plus forte que s'exerce la contrainte temporelle : tout le monde dispose de 24h, mais ce temps-là n'est pas réparti de manière identique entre les hommes et les femmes salarié.es, comme le révèle l'Enquête *Emploi du temps* (Insee, 2010) : les temps domestiques des femmes sont en moyenne supérieurs à celui des hommes de 1h21, tandis que les temps professionnels et de formation de ces derniers sont en moyenne supérieurs de 1h02 à celui des femmes, le temps libre des hommes est également de 38mn supérieur en moyenne à celui des femmes¹⁹. Tant que le couple demeure composé de deux personnes, la situation peut générer de petites tensions mais elle demeure « gérable ». Au terme de quelques années, quand un enfant puis deux, parfois trois, sont nés, ces inégalités de temps alloué aux différentes tâches s'accroissent et peuvent devenir problématiques. Les couples découvrent alors qu'ils sont engagés dans un processus irréversible²⁰ : ils sont tout à la fois un espace de gestion de la vie quotidienne, impliquant une spécialisation des tâches, et une institution économique (Bessière, Gollac, 2019) qui doit engranger des gains, veiller à ses dépenses et organiser son futur, tout en aspirant à vivre une relation amoureuse épanouie et en se réalisant individuellement (voir Annexe 3 pour un rappel des fonctions difficilement conciliables du couple).

Jusqu'à ces dernières décennies, les deux dernières caractéristiques (vivre une relation amoureuse épanouie et se réaliser individuellement) ne faisaient pas partie des préoccupations premières de la vie conjugale. La montée des aspirations individuelles a fortement bousculé les repères : le couple, en devenant un espace de relations égalitaires, libérales et démocratiques (Giddens, 2004) et en étant composé de bi-actifs, a induit de nouvelles attentes qui ne peuvent être satisfaites qu'en modifiant radicalement les modalités de vie à deux. Or, la réalité quotidienne des couples interviewés témoigne, au contraire, du maintien de rôles sexués qui rassurent en même temps qu'ils enferment – c'est là une contradiction qui résume bien les difficultés rencontrées.

Solange et Vivian se sont rencontrés durant leurs études, ils ont obtenu le même diplôme et, au départ, leur situation professionnelle est similaire. Vivian estime qu'ils ont connu des hauts et des bas, mais il repousse l'éventualité d'une rupture dans l'objectif de faire famille : *« Quand on a des enfants, on est bien engagés (...) ça redonnait une forme de sens au couple qui était un peu délitée sur le plan affectif »*. Insatisfait de la relation depuis le début, la situation se tend un peu plus après la naissance des premiers enfants (des jumeaux), puis un troisième quelques années après. Progressivement se met en place une répartition très sexuée *« les enfants sont devenus très importants à mes yeux, le papa, lui, c'était le travail (...) il n'y avait plus de place pour la vie de couple (...) La lassitude (...) sans s'en rendre compte on a pris des chemins différents (...) on ne vivait que le quotidien (...) avec des enfants en bas-âge dont des jumeaux, je pense que ça peut épuiser un peu aussi, on n'a pas su donner une priorité au couple (...) je ne ressentais plus d'affection envers moi de la part du papa, on était dans de la gestion du quotidien (...) plus d'affection, plus d'amour et moi j'ai besoin de ça (...) c'était dur, je sentais même de l'indifférence (...) je crois avoir tendu des perches et qui n'ont jamais été saisies donc j'ai abandonné »*. Tous deux sont d'accord pour dire *« on passait notre vie à gérer le quotidien »* et pour souligner les divergences d'éducation qui apparaissent, créant une nouvelle source de conflits. Vivian reconnaît qu'il s'est beaucoup investi dans son travail : il avait *« une revanche à prendre sur l'école »*. Solange passera à 80% après la naissance des jumeaux en 2008. Alors que Vivian a une carrière ascendante et déclare s'épanouir dans son travail, ce n'est pas le cas de Solange qui ne se sent pas reconnue. Du côté des salaires, l'écart s'accroît et Solange mentionne des différends à ce propos. Elle lui reproche également

¹⁹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281050#titre-bloc-9> Tableau 1 Une journée moyenne en Métropole en 2010.

²⁰ Au sens où la seule façon de revenir en arrière est de sortir du couple, de rompre.

son besoin de reconnaissance par le travail et le temps qu'il y consacre, aux dépens du couple (une fois le repas pris, il continue de travailler alors qu'il se déclare trop fatigué pour envisager de sortir avec elle). Lui ne dément pas ce fort investissement et s'il reconnaît y accorder probablement trop d'énergie, il considère que c'est aussi un « ressort » pour avancer dans la vie. Par ailleurs, il lui reproche de ne pas l'avoir soutenu dans son projet de mobilité lorsqu'il a rencontré des problèmes sur son lieu de travail (un an avant la séparation) « *non seulement je ne me suis pas senti soutenu mais... comment dire... livré à moi-même* ». A l'occasion de deux jours pris pour réfléchir à sa vie, il décide de se séparer mais d'attendre le moment opportun, craignant la réaction de la femme : il décide d'attendre qu'elle suscite les conditions de la séparation, ce jour viendra quand sa femme lui fait part de son insatisfaction. De son côté à elle, avant la naissance du troisième enfant, Solange se rappelle s'être dit qu'elle ne pourrait plus supporter la situation et, pour la première fois, elle a pensé qu'une séparation était envisageable. Mais ce n'est que quelques années plus tard qu'elle se dit que « *là j'en ai vraiment marre* ». Elle tente alors de provoquer un « électrochoc » en lui disant qu'elle ne peut plus se satisfaire d'une situation dans laquelle elle est mal, « *c'était une main tendue* » pour tenter de sauver le couple, mais avant tout la famille. Vivian se saisit alors de cette discussion pour entériner le fait que « *la relation est trop entamée* » pour espérer revenir en arrière. Le processus de la séparation est enclenché. Solange, 46 ans, Vivian, 49 ans, tous deux cadres supérieurs d'entreprise, début de la cohabitation conjugale à respectivement 26 et 29 ans, séparation 16 ans plus tard (elle initie, il décide).

Une vie familiale accaparante... surtout pour les femmes

Aujourd'hui, une situation conjugale dans laquelle les femmes ont le sentiment d'être totalement dévouée à leur famille, de « ne plus exister », n'est plus considérée comme normale. Cela explique pourquoi l'inégale répartition des tâches domestiques et parentales est abordée par la quasi-totalité des femmes comme participant du désamour.

Avec la naissance des enfants, en particulier à partir du deuxième ou du troisième²¹, toutes les personnes interrogées font le constat que la vie familiale prend le pas sur la vie conjugale. Outre les soins apportés aux enfants, le fait d'en avoir accroît considérablement le temps consacré aux tâches domestiques et à la gestion de l'organisation familiale. Plus largement, leur présence exerce une pression : celle de « bien faire », mais aussi de « faire à temps » (une lessive qui, dans les premiers temps du couple, pouvait être reportée au lendemain devient une priorité le soir même). Passer d'une situation où la gestion du quotidien comportait une certaine flexibilité (quand il ne s'agit que du couple) à une situation où elle devient impérative (quand il y a des enfants) peut générer des tensions, car le travail exigé se fait au détriment d'autres choses (passer du temps avec son conjoint, seul.e, avec les amis, la famille, à lire, à faire du sport, à participer à la vie associative, etc.). La présence des enfants désigne en fait l'inégale répartition des tâches qui se met en place dès leur arrivée et s'accroît avec leur nombre, contribuant à réduire l'activité professionnelle des femmes (Zilloniz, 2016 ; Insee Références, 2022, p. 77). Situation qui génère une frustration en hausse au fur et à mesure que les femmes constatent que leur conjoint ne s'implique pas assez.

Cependant, ce sont souvent les mères, parfois contre l'avis du père, qui mettent en place des pratiques chronophages (inscription à plusieurs activités) ou invasives pour l'intimité du couple (le cododo) ; le bien-être « supérieur » de l'enfant passant avant l'intérêt du couple. Nombreuses sont aussi celles qui estiment la présence maternelle auprès des enfants plus incontournable que celles des pères. Comme l'ont montré les travaux de Garcia (2011) et Gojard (2010) (cité par F. de Singly, 2023), « La journée maternelle a diminué en nombre d'heures, mais elle est devenue paradoxalement plus 'intensive' », en raison de nouvelles normes psychologiques qui ont diffusé des exigences accrues concernant le développement de l'enfant qui nécessite d'avoir de « bons parents » (Le Pape, 2012 ; Martin, 2014). Ces nouvelles exigences parentales accroissent la charge de travail et tendent encore plus les temporalités journalières : la majeure partie du temps hors travail est dévolu

²¹ 6 couples en ont un, 8 couples deux et 7 couples 3.

à l'organisation et la gestion de l'activité familiale, il n'existe (quasiment) plus de temps libre pour soi et le couple.

Au moment de reprendre le travail, le sentiment d'injustice est plus vif encore : il revient aux mères de concilier la vie domestique avec la vie professionnelle. En même temps, elles retirent une reconnaissance à y parvenir et puisent dans le soin aux enfants une forme de réconfort – a fortiori quand le couple montre ses premiers signes d'essoufflement. Ainsi leur plus forte présence dans l'espace domestique conforte une forme de pouvoir, mais « le pouvoir des faibles » (Déchaux, 2009). Et ce n'est qu'au terme de plusieurs années qu'elles prendront la mesure de l'épuisement engendré par leur surinvestissement et la moindre implication des pères dans les tâches domestiques et parentales.

Lena évoque la figure de superwoman pour désigner le fait de tout réussir. Alors qu'elle a émigré en France après sa rencontre avec son ex-conjoint, elle a dû reprendre des études, s'insérer sur le marché de l'emploi tout en s'occupant de trois enfants en bas âge. Dévouée à sa famille, elle n'en éprouve pas moins une profonde insatisfaction à ne plus avoir de vie personnelle « *J'avais les trois enfants et j'arrivais à organiser ma vie, compliquée oui très compliquée mais j'ai fait ma carrière. Je pense que tout le monde m'admirait : comment je faisais avec mes enfants et tout, mais moi je n'ai pas de vie en fait, je n'ai pas de vie personnelle, c'est-à-dire ma vie c'était travailler puis venir à la maison pour tout donner à mes enfants.* ». 38 ans, cadre supérieure entreprise, début de la cohabitation conjugale à 27 ans, séparation 9 ans plus tard (elle décide).

Florence et Régis ont toujours tous les deux travaillé, mais Florence est passée à temps partiel, à trois quarts de temps, lors de la naissance des enfants « *j'avais envie de passer un peu plus de temps avec les enfants* ». Quand le troisième enfant a eu 3 ans, elle est de nouveau passée à temps plein, malgré la fatigue qui s'accumule : « *Le lundi à 16h je pensais avoir fait une semaine de boulot en [termes d']énergie [dépensée], en fatigue* ». Pourtant, elle ne garde pas un mauvais souvenir de cette période « *je suis ravie de tout ce temps passé avec mes enfants* ». Et elle est ambivalente sur l'investissement de son conjoint « *il participait, je n'ai pas eu le sentiment de faire tout toute seule (...) [plus loin] il avait peu de temps de disponible du coup [son lieu de travail était éloigné, des horaires très extensibles auxquels s'ajoutent une reprise de formation], il était fatigué et c'était lourd pour moi parce que moi je gérais la maisonnée* ». Respectivement 48 et 49 ans, tous deux profession intermédiaire, début de la cohabitation conjugale à 25 et 26 ans, séparation 22 ans plus tard (elle décide).

Ophélie a réalisé les mêmes études que son conjoint et comme lui elle était insérée sur le marché de l'emploi. Peu de temps après la naissance de leur deuxième enfant, le couple décide de déménager, lui bénéficie d'une opportunité professionnelle dans leur région d'origine. Faute de places en crèche, Ophélie garde leur fille d'un an pendant un an à temps complet puis quelques mois supplémentaires à temps partiel. Elle ne s'attendait pas à cette situation, ce qui a amplifié sa déception : « *On n'avait pas le choix (...) j'aurais voulu reprendre mon travail rapidement (...) [à la place] je me suis énormément focalisée sur eux (...) puis j'ai retrouvé un emploi dans lequel je me suis fortement engagée, j'ai été principalement préoccupée par mon travail pour lequel je voulais me donner à 100% après m'être donnée à 100% pour mes enfants (...) je me suis beaucoup focalisée sur les enfants finalement, beaucoup trop (...) je me suis un peu oubliée et je ne me suis pas plus occupée de moi finalement* ». 38 ans, profession intermédiaire entreprise, début de la cohabitation conjugale à 24 ans, séparation 13 ans plus tard (elle décide).

Comme F. de Singly le montrait déjà en 1987, dans un ouvrage majeur, *Fortune et infortune de la femme mariée*, dont les principaux résultats ont été repris récemment : « Le coût de la vie conjugale hétérosexuelle et familiale reste aujourd'hui plus grand pour les femmes que pour les hommes. En effet les écarts de carrière varient en fonction du genre et du statut conjugal et familial : les différences sont plus grandes entre les pères et les mères de deux ou trois enfants qu'entre les hommes et les femmes sans enfants. » (Singly de, 2023).

Des hommes préoccupés par leur travail professionnel... une façon de prendre soin de leur famille

Le surinvestissement des femmes dans la sphère domestique a pour corollaire leur retrait partiel du monde du travail, qui passe par une diminution de leur quotité de travail et/ou un retrait temporaire. Sur les 21 femmes, 15 ont eu au moins 2 enfants²² et, parmi elles, 12 ont pris un congé parental ou sont passées à temps partiel – voire ont interrompu leur carrière (2 cas).

Le revenu des femmes étant généralement inférieur à celui de leur conjoint²³ (Morin, 2014 ; Insee Référence, 2022²⁴), l'arbitrage se fait rapidement au sein du couple pour savoir qui réduit son temps de travail et pour qui, de ce fait, la carrière devient moins une priorité ; entraînant un départ du travail moins tardif en fin de journée, le fait de récupérer les enfants à la crèche ou l'école et de réaliser le travail qui s'en suit, une fois à la maison. Au fur et à mesure que se met en place cette répartition du temps de travail salarié, se renforce la répartition des rôles genrés : l'homme se consacre de plus en plus à son activité professionnelle et sa contribution aux revenus du ménage devient majoritaire, tandis que la femme passe de plus en plus de temps aux tâches domestiques et parentales, conduisant à un accroissement de l'écart des salaires et accentuant la spécialisation des tâches au sein du couple. Le retrait relatif de la sphère professionnelle contribue à son tour à augmenter leur surinvestissement domestique.

Outre le fait de disposer de plus de temps pour l'activité professionnelle, les hommes disposent de plus de temps pour des activités de loisirs et de temps libre que les femmes (voir note n°18) qui, elles, consacrent plus de temps à la réalisation (et l'organisation – ce qui n'est pas évalué dans l'enquête sur l'emploi du temps) des tâches domestiques et parentales²⁵. Ce travail isole, tandis que l'emploi salarié ouvre des perspectives de rencontres, de reconnaissance, générant des satisfactions plus élevées, et ce sont les hommes qui en bénéficient le plus. Même dans les activités professionnelles éprouvantes, les hommes expriment apprécier de passer du temps au travail avec des collègues avec qui se nouent des sociabilités gratifiantes ; *i.e.* qui renvoient une image valorisante, d'autant plus recherchée qu'à la maison les deux conjoints ne partagent plus grand-chose. Les activités de loisirs et l'activité professionnelle offrent ainsi la possibilité de prises de distance salutaires d'avec l'univers domestique.

Dès les premières années de vie commune, Amandine constate qu'elle se préoccupe plus de l'entretien de leur logement que Thomas qui lui passe beaucoup de temps à jouer en ligne (elle termine un Master, lui un BTS). Lorsque le premier enfant naît, elle est encore étudiante, puis au chômage lors de la naissance du second. Elle endosse progressivement le rôle de « mère au foyer » car l'opportunité professionnelle qui s'offre à elle aurait impliqué de déménager, alors que Thomas vient d'être recruté dans une entreprise qui laisse entrevoir des opportunités professionnelles. Quasiment jusqu'à la fin de leur relation, le couple vit avec un seul salaire, celui de Thomas « *J'ai toujours été là pour subvenir aux besoins matériels donc c'est vrai que c'est un peu lourd à porter par moments et c'est ce qui a pesé sur la fin (...) ça mettait la pression, il ne faut pas l'oublier, parce qu'on est 4, on vit avec un seul salaire (...)* ». Il reconnaît qu'il a beaucoup investi dans son travail « *J'ai tout donné sur mon avenir professionnel parce que je voulais quand même réussir ma vie professionnelle (...) je bossais le soir, je bossais le week-end, je n'étais pas souvent là c'est clair et net, pour moi le 1er objectif c'était mon avenir professionnel* ». Surinvestissement qui a porté ses fruits, Thomas connaît une forte ascension professionnelle, mais au détriment du couple, car le peu de temps disponible était dévolu aux enfants « *Il y a un juste équilibre qu'on n'a pas su doser (...) le couple n'existait plus (...) Au lieu de penser à elle et qu'on puisse avancer* ».

²² Les 6 femmes qui n'ont eu qu'un enfant ont nettement moins fait référence au poids pris par les tâches parentales et domestiques.

²³ Dans seulement trois couples, la femme dispose d'un salaire supérieur à celui de son conjoint, et ce de quelques centaines d'euros, alors que l'écart entre ce dernier et sa conjointe peut être nettement supérieur quand c'est l'homme qui dispose d'un salaire supérieur (parfois plusieurs milliers d'euros).

²⁴ En 2019, le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 22,3% à celui des hommes. C. Bessière et S. Gollac (2019) ont montré que cet écart moyen cache en effet des disparités selon le statut matrimonial des femmes : quand elles vivent en couple, l'écart atteint 42% en moyenne en comparaison des hommes en couple, quand elles sont célibataires, il n'est « plus que » de 9%.

²⁵ De plus, au sein du foyer, les hommes réalisent moins les tâches considérées comme répétitives et pénibles (Brousse, 2000).

ensemble [tous deux dans leur emploi respectif] (...) on s'est mis une barrière (...) parce qu'il y a eu l'instinct maternel, elle était toujours avec (...) on s'est axé sur les enfants, on n'aurait pas dû ». De son côté, Amandine estime que « *dans sa conception des choses [à lui]... c'était le chef de famille, donc c'était à lui d'assumer ces choses-là, moi j'en ai plus souffert, pas d'un point de vue financier, mais d'un point de vue d'avoir une indépendance professionnelle et financière* [sa mère lui a versée mensuellement de l'argent pour ne pas qu'elle ait à dépendre entièrement de son conjoint pour ses propres dépenses]. Tous deux s'accordent pour dire que leur vie de couple a quasiment disparu « *Il n'y avait plus de nous deux, c'était papa-maman* ». Thomas reconnaît qu'il s'est réfugié dans le travail « *On s'est occupé de nos intérêts [lui le travail, elle les enfants] au lieu de penser à l'intérêt du couple (...) on n'était plus que deux personnes qui étaient là pour les enfants* ». Amandine en arrive au même constat : sa vie de couple ne la satisfait plus, ils ne partagent « plus rien », mais il fallait la poursuivre pour les enfants. Parallèlement, s'impose progressivement l'idée qu'il lui faut « *réussir sa vie de femme* » (retrouver un contact avec le monde des adultes, avoir une vie sociale et un emploi). Dès ses années de formation, elle se rend compte qu'il lui faudra travailler tout en continuant de tout prendre en charge sur le plan domestique, surtout que lui, outre ses déplacements professionnels, sort de plus en plus souvent et rentre de plus en plus tard. Un an avant leur séparation, Amandine réussit le concours pour devenir enseignante. Elle 37 ans, lui 40 ans, cadre, début de la cohabitation conjugale à 24 et 27 ans, séparation 9 ans plus tard (il initie, elle décide).

Le plus fort investissement professionnel masculin est confirmé par les enquêtes statistiques : la différence des statuts professionnels s'accroît en faveur des hommes avec la durée de la relation, même en contrôlant l'écart de départ (Bouchet-Valat, Grobon, 2019). Ainsi les couples qui, au départ, sont plus fréquemment homogames, deviennent hétérogames au fil des années et l'écart se creuse entre les conjoints en raison des carrières ascendantes des hommes : ce n'est pas la situation professionnelle des femmes qui diminue dans l'échelle sociale, mais celle des hommes qui s'améliore. Malgré une plus grande réussite scolaire des filles, on observe toujours une situation d'hypergamie²⁶ sur le marché du travail (Bouchet-Valat, 2015). La diminution de l'homogamie ne serait pas le signe d'une moindre influence des déterminants sociaux (une société dans laquelle les individus seraient plus libres), mais bien celui des rapports de genre qui se perpétue. Ce résultat statistique se matérialise dans la sphère privée et contribue à entretenir le ressentiment des femmes. Toutefois, leur mécontentement ne s'exprime pas en termes de récriminations à l'égard de la position sociale qu'elles occupent ou de la somme d'argent dont elles disposent²⁷ : il ne pointe pas le mécanisme qui tend, au fil des années, à accroître le montant de l'écart des salaires entre les deux conjoints, il est plus diffus.

Frédéric, conjoint d'Alexandra (voir Section 1), réalise beaucoup d'heures supplémentaires dans son emploi, il est donc moins présent pour la famille. Il reconnaît « *On ne peut pas honorer certaines réunions parents/profs ou des trucs parce qu'on a des horaires parfois décalés (...) parfois les enfants ils disent 'papa n'est pas suffisamment là', parfois ça peut aussi avoir un impact par exemple sur le couple* ». Frédéric ressent une pression « *On n'était pas malheureux, mais après avec les trois enfants ça fait..., après il y a des aides aussi, on va dire on terminait nos fins de mois en tout cas* ». Le surinvestissement professionnel est motivé par des raisons financières : « *Après je n'étais pas obligé, mais c'était aussi dans le but d'améliorer un petit peu financièrement les choses aussi* » car pour Frédéric ce qui compte « *Ce n'est pas combien on gagne mais c'est surtout combien il reste, et il n'en reste pas beaucoup pour pouvoir pratiquer des loisirs tout en restant raisonnables* ». 43 ans, employé secteur public, début de la cohabitation conjugale à 24 ans, séparation 11 ans plus tard (elle décide).

²⁶ L'hypergamie féminine désigne la propension des individus à former des couples au sein desquels la femme se trouve en infériorité par rapport à l'homme.

²⁷ A l'exception de deux ou trois couples, les individus ont plutôt fait part d'une convergence des pratiques à l'égard de l'argent.

Alors que quasiment tous les couples sont en situation de bi-activité, la situation dans laquelle l'homme demeure chargé de procurer des revenus plus substantiels au ménage, afin d'améliorer ses conditions matérielles, demeure une constante : cela reste une prérogative masculine. D'ailleurs, depuis la formation du couple, les hommes lient le projet d'avoir un enfant à leur insertion professionnelle et leur capacité à entretenir leur famille ; autant il leur était possible d'emménager dans le logement de leur copine sans être autonome financièrement, autant à ce stade, la projection dans la vie familiale implique qu'ils puissent subvenir aux besoins financiers du ménage (Santelli, Vincent, 2018). Insérés professionnellement, ils vont donc chercher à améliorer leur position professionnelle, car ils endossent, plus que les conjointes, la responsabilité de disposer des ressources monétaires suffisantes pour assurer le bien-être de la famille. Si les conditions matérielles d'existence et la peur de manquer d'argent sont une préoccupation du couple, les hommes estiment qu'il est de leur devoir de procurer le maximum (ou un surplus) de ressources financières ; cela conduit une majorité d'hommes à accepter/rechercher les heures supplémentaires ou à vouloir progresser dans leur carrière (Gadéa, Marry, 2000)²⁸.

Yohan, ex-conjoint d'Ophélie, relate en ces termes son propre investissement professionnel : *« On s'est presque éloignés en fait sur pas mal de choses, moi c'est vrai que j'avais mon activité, j'avais des collègues, j'avais une vie sociale en fait qu'elle n'avait pas (...) j'étais sous pression au travail, j'avais un travail avec beaucoup de responsabilités et puis je faisais des heures pas croyables et puis je revenais lessivé et puis ce n'était pas..., et j'en ai vraiment oublié ma compagne »*. 39 ans, profession intermédiaire entreprise, début de la cohabitation conjugale à 25 ans, séparation 13 ans plus tard (elle décide).

Dans les entretiens, la part prise par la question de l'argent et la pression qu'elle provoque²⁹, est incomparable entre les hommes et les femmes. Certes, les hommes ne sont plus les seuls pourvoyeurs de revenus, mais ils continuent d'être perçus comme étant ceux qui permettent une amélioration des conditions matérielles de la famille, et les femmes ne démentent pas le fait que cette contribution serait de leur ressort. Ces représentations sont tellement ancrées que quelques femmes ont exprimé, en cours d'entretien, leurs inquiétudes face à un conjoint qui ne gagnait pas ou plus suffisamment d'argent ; le conjoint devenait moins rassurant pour se projeter sur le long terme. Par ailleurs, aucune femme n'a remis en cause le fait d'avoir temporairement travaillé à temps partiel ou d'avoir pris un congé parental ; cette décision paraît être un fait incontournable de la vie familiale.

Steve est un cadre dirigeant d'un grand groupe, son couple disposait d'un niveau de vie élevé. Néanmoins il évoque la pression qui s'exerçait sur lui étant seul à disposer d'un revenu, sa femme ayant arrêté de travailler après la naissance du premier enfant – elle a repris plus tard un emploi de vendeuse dans une franchise peu prestigieuse, qu'elle n'occupera que quelques mois, l'un comme l'autre jugeant cet emploi dégradant. *« La relation était devenue conflictuelle (...) il y a eu le travail principalement qui s'est un petit peu immiscé dans la vie personnelle... des postes à responsabilités qui ont fait que tout doucement on a la tête plus au travail (...) elle [sa femme] aurait voulu que je lâche du lest, ça, ça n'a jamais été mon cas, moi je suis au boulot, je me fais... enfin j'aime ça, je travaille et voilà, c'est peut-être un tort (...) effectivement j'aurais dû me donner quelques largesses à certains moments (...) ce n'est pas mon tempérament, je suis au travail 24h/24 (...). Donc à un moment donné on ne se comprenait plus entre l'un qui dit 'oui toi c'est tout pour ton boulot, ta carrière' et puis moi qui estimais qu'elle avait tort, elle pouvait faire aussi ces choix-là. Moi, je n'avais pas forcément le choix étant donné qu'elle ne travaillait pas. A un moment donné quand vous avez une maison à payer (...) voilà une maison, le jardin*

²⁸ Il faudrait tenir compte des différences selon le statut professionnel. Parmi les hommes diplômés de l'enseignement supérieur, une partie des hommes vont connaître une forte ascension : les fonctions de cadres supérieures vont impliquer des déplacements, des responsabilités, des plages horaires de travail très extensives. Parmi les hommes ouvriers ou employés, les heures supplémentaires vont générer une fatigue accrue, également peu favorable à la vie domestique.

²⁹ Dans les couples disposant de faibles ressources, c'est la peur de ne pas avoir assez d'argent en fin de mois quand, parmi ceux qui disposent de ressources élevées, c'est la crainte de ne pas parvenir à en avoir plus.

enfin on essaie de... enfin on paye la cantine, on paye une voiture pour qu'elle [son ex-femme] puisse s'occuper la journée ». Le temps passé hors de chez lui était d'autant plus long qu'il devait faire une heure de route pour se rendre sur son lieu de travail – temps nécessaire en dehors des heures de pointe, il partait donc avant et rentrait après. Plusieurs fois il a proposé à sa femme de déménager, afin de se rapprocher de son lieu de travail, elle, elle trouvait la région moins agréable et cela l'aurait éloignée de ses proches. 48 ans, début de la cohabitation conjugale à 23 ans, séparation 20 ans plus tard (elle décide)

Outre les rythmes professionnels décalés qui peuvent exercer de fortes contraintes sur la vie familiale (dans notre corpus, le cas le plus manifeste étant celui des soignants), les hommes passent plus de temps en déplacement pour se rendre sur le lieu de travail et un plus grand nombre d'heures au travail, en raison des fonctions occupées, mais aussi des heures supplémentaires effectuées pour accroître leur salaire – réduisant mécaniquement le nombre d'heures qu'ils peuvent passer dans la sphère domestique et les rendant peu disponibles pour la relation conjugale (être à l'écoute l'une de l'autre, avoir envie de sortir, de partager des activités, de faire quelque chose qui sorte de l'ordinaire...). Si le rythme quotidien justifie ce manque de disponibilité, le fait que les conjoints ne se rendent toujours pas disponibles sur les temps non travaillés (le week-end, pendant les vacances) explique qu'au fil du temps les femmes se plaignent de devoir être au service de la relation, sans que cette dernière leur donne le sentiment d'être considérées, ou leur permette de passer des moments à deux – les conjoints n'étant pas disponibles pour une soirée en tête à tête, une promenade...

Profession libérale, Lounis connaît une carrière ascendante : « *Depuis notre rencontre [avec son ex-femme] j'ai toujours évolué, j'ai toujours travaillé [de plus en] plus, j'ai toujours fait autre chose, je suis quelqu'un qui travaille (...) beaucoup de déplacements (...) et puis une responsabilité professionnelle importante* ». Tandis qu'il estime avoir toujours été présent quand Lena avait besoin de lui, il a l'impression de n'avoir pas été soutenu. Quant à elle, outre le fait d'être absent, cette dernière lui reproche le fait que son absence n'était pas compensée par un support financier conséquent – il gagne plus de 5000 euros, elle entre 2600-3000 euros. Tandis que Lounis aurait voulu que son ex-femme contribue plus aux dépenses du ménage « *quand on est deux on partage* », Lena estime qu'il devait compenser sa non-participation à la vie familiale par sa prise en charge financière : elle attendait de lui une contrepartie. « *Non je ne paye pas (...) il doit assumer au moins [financièrement] s'il est absent* ». Respectivement 42 et 38 ans, profession libérale et cadre supérieure entreprise, début de la cohabitation conjugale à 31 ans et 27 ans, séparation 9 ans plus tard (elle décide).

Les femmes expriment de nombreux griefs envers des conjoints trop souvent absents de l'espace domestique, jugés pas assez attentifs à la relation amoureuse, sans pour autant renoncer à une vie matérielle agréable qui suppose un fort investissement professionnel. Ces attentes contradictoires découlent des représentations du modèle romantique (l'homme fort, qui protège et pourvoit aux besoins de sa famille, tandis que la femme s'y dévoue), elles illustrent également les effets d'une absence de conversation conjugale (voir Section 3).

Ces résultats sont validés par les analyses statistiques qui montrent que, au fur et à mesure de l'extension de la famille, les pères connaissent globalement une amélioration de leur statut professionnel, tandis que les femmes, elles, passent à temps partiel, réalisent plus de tâches domestiques et parentales et gagnent encore moins (Insee Références, 2022). Au fil des années, le surinvestissement des hommes dans la sphère professionnelle implique qu'ils disposent de moins de temps pour la sphère familiale, et plus ils avancent dans leur carrière et plus l'écart se creuse : il enferme chacun dans des rôles. Même quand les enfants ont grandi et que les mères reprennent une activité à temps plein, l'écart demeure.

Cet enfermement dans des rôles sexués a aussi des effets dans la sphère professionnelle : les femmes pâtissent de la représentation selon laquelle elles se consacrent plus à leur foyer (elles seront plus

souvent absentes en cas d'enfants malades, elles seront plus susceptibles de prendre des congés parentaux, etc.). Et la boucle est bouclée...

Le confort de la famille... quand le « nous familial » prend le pas sur le « nous conjugal » et entérine une organisation inégalitaire

Au moment de la rencontre, former un couple est associé au projet de faire famille et sous-tend un mode de vie qui, en raison d'un ensemble de normes sociales (le succès professionnel, la bonne parentalité, faire carrière...) et de fortes contraintes (temps pour se déplacer, horaires de travail...) expose à « des vies sous tensions » (Lesnard, 2009). Accroître les revenus, et par conséquent la capacité d'épargne, va de pair avec le projet d'offrir de « bonnes » conditions de vie à la famille (partir en vacances, offrir du superflu...) et/ou de devenir propriétaire. Dans le corpus, 19 couples sur 21 étaient propriétaires ; à l'exception de 2 couples, ils le sont devenus durant les années passées ensemble. Ce projet est associé à une forme de sécurité pour le présent et l'avenir : être chez soi, ne plus avoir à payer un loyer au moment de la retraite, disposer de l'espace nécessaire pour élever les enfants, leur transmettre un bien... tout un imaginaire relié à l'univers symbolique de la maison comme espace de protection. La réalisation des objectifs du couple (enfants et logement), si elle donne des gages de sérieux, d'engagement dans la relation – et à ce titre elle procure un sentiment de sécurité et de satisfaction valorisé par les deux membres du couple –, se fait au détriment du temps consacré à la relation conjugale.

D'un côté, les individus bénéficient du « confort de la famille », le bonheur associé au fait d'avoir des enfants, les voir grandir, de s'inscrire dans une lignée, de l'autre, ils subissent le stress et l'angoisse de ne pas pouvoir leur offrir de bonnes conditions de vie (un logement à soi, si possible une maison indépendante...), la crainte de ne pas « réussir sa vie », qui conduit à un surinvestissement dans la sphère professionnelle, avec le risque de manquer de temps pour se parler, faire attention à l'autre, sortir de la routine et, à terme, constater que le couple a été négligé.

« On a acheté une maison et on a mis toute notre énergie dedans, parce que c'était un joli projet, parce que ça correspondait avec les enfants, un jardin etc. et puis on est multitâches tous les deux, donc on a mis énormément d'énergie dans cette maison au détriment du couple, c'est-à-dire que quand on avait 100€, on injectait 70 dans la maison et on provisionnait 30, parce qu'on est des écureuils, du coup on oubliait de se faire vraiment plaisir, sauf qu'on ne s'en rendait pas compte, on s'en rend compte malheureusement quand il est trop tard. ». Anne, 44 ans, profession intermédiaire travail social, début de la cohabitation conjugale à 29 ans, séparation 8 ans plus tard (elle initie, il décide).

Progressivement le confort des premières années se mue en routine. Les deux membres du couple vont employer le terme de « routine » pour désigner le fait que leur quotidien n'offre plus de surprises : chacun.e prend conscience qu'il/elle est devenu.e un élément d'une mécanique plus large au service du « nous familial » : il/elle a un rôle à assumer, à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace familial. Ce quotidien est répétitif, et il peut paraître enfermant, en l'absence d'alternatives ; d'autant plus, dans une société qui valorise la nouveauté et le changement. Et c'est le conjoint qui est tenu responsable de la routine qui s'est installée. En se mettant progressivement en place, la routine devient révélatrice d'une relation que l'on néglige. Les femmes semblent plus promptes à s'en plaindre. L'incompréhension augmente au fil du temps : si les deux membres du couple sont d'accord pour constater que la vie familiale a pris le dessus, ils ne sont pas d'accord sur les raisons. Tandis que les hommes font le constat d'un couple qui s'est éloigné sous l'emprise de la routine, les femmes, elles, mettent en cause le fait de se retrouver dans des couples qui ne leur permettent plus de se réaliser.

L'une des conséquences de ne pas partager plus équitablement les tâches domestiques et parentales a pour effet que les couples ne disposent pas du temps nécessaire pour continuer d'avoir des projets

communs – et cela les éloigne. Les difficultés conjugales rencontrées semblent moins résulter d'un éloignement en raison d'envies, de valeurs, de projets qui divergeraient au fil du temps que d'une absence de disponibilité pour continuer de les partager. Chacun des membres du couple étant accaparé par des tâches spécifiques, ils et elles ne sont plus en mesure de se rendre disponible pour le conjoint : ils et elles n'ont plus le temps pour prendre soin de la relation, et cela contribue au délitement du lien amoureux. Les femmes en particulier s'en plaignent : elles ne retrouvent plus la complicité qui leur avait plu au début de la relation, le regard et l'attention dont elles étaient alors l'objet.

Selon les couples, et le temps écoulé entre leur mise en couple et l'arrivée du premier enfant (en moyenne il s'est déroulé 4 ans), le sentiment de « ne plus être un couple, mais une famille » va s'imposer. Avec l'entrée dans la parentalité, le couple peut devenir secondaire, les enfants et plus largement la dynamique familiale (le 'nous familial'), priment alors sur ce que des sociologues nomment le 'nous conjugal'. F. de Singly (2023) rappelle que pour comprendre les transformations observées au sein de la famille, l'analyse de N. Elias (1991, p. 19 à 28) sur « les transformations de l'équilibre 'nous-je' » est déterminante. Le processus d'individualisation conduisant à mettre l'accent sur le 'je' conduit à une nouvelle pondération entre le 'nous-je'. Mais cette modification de l'équilibre a essentiellement été bouleversé parce que les femmes ont de moins en moins accepté que leur 'je' soit au service du 'nous', alors que le 'je' masculin se construisait largement en dehors du 'nous'. Comme le souligne F. de Singly (2023, p. 26-27) « (...) les femmes ont pris [...] une autre option : avoir un 'je' de plus en plus individualisé, compatible avec d'une part une inscription dans un 'nous', conjugal et familial, et avec la reconnaissance des proches ». Lorsque les femmes ne parviennent plus à tenir cet équilibre, le 'nous conjugal' est sacrifié pour que le 'je' puisse à nouveau s'exprimer : c'est ce processus qui expliquerait que les femmes initient la rupture conjugale, les femmes refuseraient de continuer d'alimenter un 'nous conjugal', alors que le 'je' n'y est plus reconnu. « Pour durer, la vie conjugale doit être compatible avec la réalisation de soi. La montée de l'individualisme (entendu dans le sens de l'affirmation de soi-même) et la montée du divorce sont, en grande partie, liées. [...] « (...) le succès du divorce exprime le surgissement de la conditionnalité dans l'amour. Cette nouvelle définition dérive à la fois de la demande d'égalité entre les partenaires et de la défense de soi (...) Le temps où les femmes ignoraient le calcul et le souci de soi s'achève. » (de Singly, 2014 [2011], p. 29 puis p. 221-221).

La seule alternative : une organisation égalitaire du travail domestique et parental afin que les deux conjoints du couple puissent disposer d'espace pour des temps de vie à deux et seul.e : des temps « *qu'on ne partage pas avec les enfants* » comme le formule Albin.

Albin et Anne se décrivent comme un couple qui fonctionnait très bien, ils travaillent dans le même milieu professionnel et partagent les mêmes valeurs. Albin précise : « *On avait une vie sexuelle épanouie, on avait une vie avec nos amis, une vie sociale épanouie* », la relation s'est rapidement dégradée après l'arrivée des enfants « *elle est devenue plus maman que femme* ». Il ne recevait plus l'attention qu'il attendait, il n'y avait plus de tendresse. 50 ans, profession intermédiaire travail social, début de la cohabitation conjugale à 35 ans, séparation 8 ans plus tard (elle initie, il décide).

Pour Thomas, « *On ne s'occupait plus de nous, enfin nous deux n'existait plus, c'était nous quatre ou nous trois au moment où il n'y en avait qu'un, les enfants quoi, c'est tout ! Mais il n'y avait plus de nous deux* ». 40 ans, cadre, début de la cohabitation conjugale à 27 ans, séparation 9 ans plus tard (il initie, elle décide).

La déliquescence du couple est justifiée par la routine : ces habitudes et ces contraintes qui ne laissent plus de place à l'imprévu, aux temps « légers », au cours desquels chacun.e parvient à s'extraire du quotidien, dans lesquels chacun.e retrouve une individualité. En d'autres termes, la routine désigne le fait de ne pas pouvoir échapper à un rôle déterminé, un rôle sexué dans lequel chacun.e se trouve

enfermé.e. Le quotidien, avec ses exigences de toutes sortes, limite le temps dédié au couple, dans un contexte où chacun.e aspire (aussi) à vivre selon ses envies (avoir du temps, se consacrer à des activités diverses). Rompre peut être une manière de se réapproprier son existence et les femmes sont manifestement celles qui ont des attentes les plus fortes en la matière.

3) Comprendre le processus de séparation, s'interroger sur ce qui peut manquer au couple

Enquêter sur les causes de la séparation conduit *in fine* à s'interroger sur le fonctionnement du couple et ce qui en est attendu. On pourrait le résumer sous forme de trois fonctions : procurer de la sécurité (affective, matérielle, émotionnelle)³⁰, bénéficier d'une attention et se réaliser soi (voir Annexe 3). En raison des contraintes liées au rythme de la vie quotidienne et de nos habitudes, elles semblent bien difficiles à concilier. En effet, est-il raisonnable de penser que le couple peut être un espace de gestion de la vie quotidienne, le cadre pour vivre une relation amoureuse épanouie tout en se réalisant individuellement, sans s'interroger sur ce qui peut manquer aux couples pour y parvenir ?

La prépondérance du modèle romantique. Dans son essai pour comprendre la « Transformation de l'intimité », A. Giddens (2004, p. 54 à 83) décrit les caractéristiques de l'amour convergent³¹ : il se fonde sur une conception d'égalité stricte entre les sexes, en matière de donation et réception émotionnelles. Il implique une autonomie des deux membres du couple, chacun(e) valorisant son indépendance économique et relationnelle. L'amour convergent se distingue des rapports de domination à l'œuvre dans l'amour romantique – ou même de protection, et abolit les rôles traditionnels (de ce fait, l'amour convergent s'étend au-delà de l'hétérosexualité). C'est sous l'impulsion d'une plus grande émancipation et autonomie des femmes (à un niveau sexuel et financier) qu'a pu s'opérer ce glissement d'un amour romantique à un amour convergent.

Alors que, dans les couples contemporains, ce type d'amour constituerait l'idéal conjugal, dans les faits, un grand nombre de couples continuent de reposer sur une logique de complémentarité hiérarchique entre les sexes - c'est à ce titre que la complémentarité est problématique : lorsque chacun.e est contraint.e d'agir de telle manière en raison de son sexe et que, pour cette raison, le domestique continue d'être associé à une position inférieure.

Ainsi l'amour romantique promeut un idéal d'égalité alors que, dans les faits, il ne remet pas en cause les rôles hérités d'une période dans laquelle prédominait l'ordre patriarcal. Dès lors, dans la réalité de la vie conjugale, chacun.e est tenu.e à endosser un rôle qui rend légitime le fait que les femmes consacrent nettement plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et parentales alors qu'ils et elles ont aujourd'hui tous deux une activité professionnelle (ou qu'elles escomptent en avoir une).

Chacun.e est alors tiraillé.e entre des attentes contradictoires : les femmes veulent pouvoir faire carrière, vivre dans une relation égalitaire et compter sur un conjoint qui soit disponible pour elle et leur procure une sécurité matérielle ; les hommes, eux, souhaiteraient des femmes indépendantes, qui continuent de s'occuper du foyer et soient disponibles sexuellement. Cette distinction, caricaturale, vise à montrer comment chacun.e peut se retrouver enfermé.e dans des rôles qui

³⁰ Comme l'exprime J.-C. Kaufmann (2010, p. 143) « Ce monde si dur de la concurrence et du calcul génère un immense besoin d'amour. Jamais sans doute, dans aucune société, le désir de consolation caressante n'a été aussi fort. Hélas, le couple, instrument ordinaire de cet amour de réconfort, entre en contradiction avec l'individu autonome de la modernité avancée. Le partenaire, avec qui l'on poursuivait son chemin quoiqu'il advienne et jusqu'à la mort dans la société d'autrefois, se révèle un associé révocable, soumis du coin de l'œil à une discrète évaluation critique. Même amoureux, l'individu autonome ne peut s'empêcher de le tester, décidant de rompre quand il considère que le bonheur n'est pas suffisamment au rendez-vous. »

³¹ I. Théry le nomme « le couple-duo ».

paraissent inéluctables, une fois les enfants nés. Si, au sein des couples, la question de l'inégale répartition du travail domestique est discutée (et peut donner lieu à des conflits réguliers), le processus qui conduit les femmes à être en retrait du marché du travail, à moins gagner d'argent, lui, n'est globalement pas questionné. La conversation conjugale (voir plus bas) serait indispensable pour trouver de nouveaux équilibres et arrangements conjugaux. Elle implique des individus égaux qui peuvent chacun.e faire valoir leur voix (parler et être écouté.e), pas seulement dans la loi, mais bien dans la réalité concrète de la vie conjugale.

L'adhésion au modèle romantique a d'autres effets, notamment le caractère supposé durable de la relation³². La croyance dans le caractère durable de la relation amoureuse va inciter les couples à ne pas la questionner : il est fait comme si le couple se poursuivrait toujours ; il a débuté parce que tout se passait bien à son commencement, il se poursuivrait ainsi, l'entente étant pensée comme immuable. Ainsi, chacun.e entretient l'illusion que, malgré les déconvenues, le couple se poursuivrait au nom de l'engagement pris, et non parce qu'il continuerait d'être satisfaisant. Or le temps de la famille indissoluble étant révolu, arrivé.e à un certain niveau de déceptions et de frustrations, l'un.e des membres du couple peut enclencher le processus de séparation.

De plus, dans la conception romantique, être amoureux.se, c'est « se donner à l'autre », être généreux.se ; l'inverse de la personne qui se préoccupe de souligner ce qui ne convient pas, qui négocie pour tenter de trouver de nouveaux ajustements. Au nom de cette conception sentimentale, on se dispense d'aborder les problèmes qui émergent, et on s'accommode des problèmes qui fâchent, espérant que le temps règle les différends. Ainsi les équilibres trouvés en début de relation ne sont pas remis en cause, questionnés, alors même qu'ils correspondent à l'étape initiale de la vie de couple qui, elle, est bien révolue. Rétrospectivement, les personnes interviewées soulignent les éléments qui, dès le début, ont pu « coincer », des signes « avant-coureur », mais auxquelles elles n'ont pas voulu prêter attention en raison de leur engagement pris vis-à-vis de la relation, dans laquelle ils ont projeté de devenir parents, dans laquelle les accords trouvés en début de relation paraissaient pouvoir tenir toujours, alors même que leur vie d'adulte se construisait. Le manque de conversation conjugale et la croyance en l'« amour toujours » ont fait qu'aucun n'a pris le temps (le risque ?), de questionner les choix initiaux.

« Ne faire qu'un » fait également partie de la rhétorique du modèle romantique : cette conception fusionnelle demeure valorisée alors même que la norme de l'affirmation identitaire, contenue dans le modèle concurrent, est prégnante. Les individus sont donc tiraillés entre plusieurs modèles.

Une dynamique de la séduction essentielle. Les travaux des psychologues ont notamment apporté à notre compréhension du couple le fait qu'il répond à deux fonctions : le couple-séduction et le couple-sécurité. Concernant ce dernier, il est attendu du couple qu'il procure une sécurité émotionnelle et aussi matérielle : le couple permet de puiser dans la relation un sentiment de sécurité et une forme de protection – il est possible de compter sur lui en cas de vulnérabilité, que ce soit au quotidien ou à terme, et la projection dans la durée contribue à rassurer. Quant au couple-séduction, il procure une forme de reconnaissance identitaire fondamentale : il conforte chacun dans son identité sexuée. Il témoigne également de la complicité, l'affection, l'attention et l'admiration partagée, il est un regard porté sur soi et une manière de se rappeler pourquoi les deux personnes se sont choisies. Au début de la relation, ces deux dimensions sont présentes mais, généralement, le couple-séduction s'essouffle rapidement : la « dynamique de la séduction » s'étiole, la familiarité l'emporte sur la complicité (Commo, 2022) et avec elle le sentiment que chacun fait partie du paysage, repoussant la possibilité d'une séparation – le modèle romantique contribuant à maintenir l'illusion d'une relation pour toujours. Le couple-sécurité lui demeure et il est une dimension essentielle pour faire face à l'organisation de la vie familiale qui se met en place. Au fil du temps, un grand nombre de couples se sont accommodés de l'effritement de la dynamique de séduction qui

³² Dont l'expression « jusqu'à ce que la mort nous sépare » atteste.

pouvait paraître futile en comparaison du caractère immuable de la relation de couple – d’autant plus que maintenir la dynamique de la séduction est exigeant en termes de temps et d’énergie, ce dont manquent cruellement les couples de « jeunes parents ». Toutefois, quand le couple n'apparaît plus comme un refuge, qu’il ne remplit plus sa fonction de protection, un des conjoints (généralement la femme) peut décider qu’il n’a plus de raison d’être : soit qu’elle considère que le conjoint n’est plus là pour elle (voir le groupe « Ressentir le manque de soutien »), soit qu’elle n’accepte plus de n’être vue que comme une épouse, une mère, et non une femme (voir le groupe « Renouer avec sa féminité »).

Lorsqu’une relation extra-conjugale est découverte, elle va être présentée comme étant la cause de la séparation, alors qu’elle semble plutôt l’expression de la détérioration du lien conjugal sur plusieurs années. Dans notre enquête, dans 7 cas sur 11³³, elle est le fait de femmes qui témoignent de la forte insatisfaction ressentie et notamment du fait qu’elles ne parvenaient plus, dans le cadre de leur couple, à recevoir de l’attention, à percevoir un regard qui leur aurait permis de « *se sentir femme* ». Comme l’écrit C. Commo (2022, p. 188) « Les hommes et les femmes ne recherchent pas dans l’infidélité essentiellement un passe-temps sexuel, mais bien plus de l’affection, de l’attention, de l’intérêt, de la séduction, du frisson, de la connexion ou de la compréhension. (...) c’est également une compensation à leur insatisfaction émotionnelle au sens large. ». La double enquête de M.C. Garcia (2016, 2021) cherche moins à comprendre les causes de l’extra-conjugalité durable qu’en saisir la signification dans la conjugalité contemporaine. Toutefois, la recherche d’attention et de séduction, et plus largement le fait de ressentir à nouveau un regard porté sur soi, est au cœur de tous les récits : l’amant ou la maîtresse vient combler un manque émotionnel, il et elle permet de se sentir à nouveau vivant.e. Cet élément est également cité par les femmes interviewées : l’élément récurrent est la quête d’une expérience dans laquelle elles se sentent exister en tant qu’individu, et non plus pour sa fonction dans l’espace domestique. Cette expérience leur permet de retrouver une autonomie qu’elles croyaient perdue dans la routine du quotidien. Si les hommes se sont peu exprimés à ce propos, nous pouvons imaginer que, eux aussi, y ont puisé ce qu’ils n’avaient plus dans leur couple.

Au fil des années, la dynamique familiale en place a eu pour effet de réduire à sa portion congrue celle de la séduction au sein du couple. Plus largement, il s’agit du soin apporté à la relation, non pas au sens de care – qui devient une tâche féminine (Jonas, 2006) – mais plutôt en termes de ce qui est fait pour la relation. La dynamique de la séduction implique des moments privilégiés, des temps partagés à deux – un soir dans la semaine, un déjeuner de temps en temps, un moment dans le week-end, une semaine de vacances – sa présence signale l’attention portée à l’Autre, à ce qu’il/elle dit, à ce qu’il/elle aime faire, à ce pourquoi le couple s’est choisi, à ce qu’il/elle voudrait partager ; sa présence indique qu’il/elle compte aux yeux de son conjoint, il/elle est reconnu.e dans sa dimension sexuée... à l’inverse des propos recueillis à propos du sentiment d’être « *invisible* », « *de faire partie des meubles/du décor* ». Quand la séduction est présente, le/la conjoint.e n’est pas seulement un élément qui rassure sur la pérennité du couple, il/elle est ce qui le rend vivant.

La nécessité de la conversation conjugale. Le déficit de paroles s’observe dans bien des domaines de la vie conjugale et, pendant ce temps, les sources de frustration s’accumulent et s’auto-entretiennent, produisant de l’insatisfaction qui vient alimenter la rancœur rendant plus difficile – car risqué – d’évoquer les différentes sources de problème. Cela obligerait à « déplier » tout un tas de choses restées non dites toutes ces années. Il peut alors paraître moins coûteux émotionnellement d’envisager la séparation que d’avoir à se dévoiler et à témoigner des différentes strates de mécontentement.

³³ Dans l’enquête, onze couples sur 21 en ont fait état. En raison de la désapprobation morale qui continue de peser, peut-être que cela concerne plus de personnes.

Les femmes comme les hommes ont, sur ce point, une attitude relativement semblable. Car l'échange dont il est question ici se distingue des propos échangés au quotidien, quand les deux conjoints se retrouvent le soir et bavardent au sujet de leur journée³⁴. A ce propos, on a coutume de distinguer les femmes et les hommes, en considérant que les premières sont plus enclines à entretenir cette communication et à reprocher à leur conjoint de ne pas y participer. La conversation conjugale (au sens de Berger et Kellner, 2018 [1964]) désigne autre chose. Cet échange permet de décrire comment chacun voit l'autre, mais aussi comment il se voit lui-même : cela contribue à dessiner les contours de la relation, ce que chacun en attend, ce que chacun a envie de partager, comment chacun compte s'y impliquer, se comporter... Cette pratique consiste à dire, à échanger, à dévoiler, en un mot à être réflexif à l'égard de la relation, et elle implique deux sujets égaux. A l'instar d'I. Théry (2022, p. 155), « (...) la conversation n'est possible que si la femme n'est pas une « compagne muette sans âme » mais *une véritable interlocutrice de l'homme*. (...) Le mariage-conversation est le mariage de l'égalité. (...) elle est aussi ce qui permet la mise en question, l'interrogation, l'exploration, l'explicitation, la contestation, la réconciliation à propos de tout ce qui, dans une vie commune, vient bousculer le consentement du contrat initial. » Il s'agit bien d'une aptitude qui désigne le fait de pouvoir dire ce qui convient, comme ce qui ne convient pas dans le couple, et d'y parvenir dans la durée³⁵ ; l'inverse de l'attitude présente dans le couple romantique, considéré comme durable et qui, pour cette raison, se dispense d'aborder les problèmes, et plus largement « oublie » de prendre soin de la relation. La conversation conjugale est la condition de la réalisation de soi car elle permet de rappeler ce qui est essentiel à chacun.e, tant dans sa dimension familiale, conjugale que personnelle. Plusieurs hommes ont rétrospectivement fait le constat que le couple a été accaparé par la vie quotidienne et qu'il n'a pas été en mesure d'engager la conversation nécessaire pour rester unis ; leur femme ne se distinguant pas sur ce point. Deux registres explicatifs peuvent être mobilisés pour tenter d'expliquer la quasi-absence de la « conversation conjugale » dans les couples. D'une part, parce que les individus n'ont pas été socialisés pour cela : les hommes n'ont pas (ou peu) été encouragés à s'exprimer sur le registre émotionnel, quand le rôle des femmes était d'être au service du couple (dans cette perspective, nul besoin de faire valoir ce qui ne convient pas). D'autre part, cette aptitude semble aller à l'encontre du modèle romantique. Dans ce modèle, le couple est conçu comme durable et harmonieux. Or les couples rencontrés, outre le fait de n'avoir généralement pas d'autres expériences conjugales, n'avaient surtout pas d'autres repères que ceux associés au modèle de l'amour romantique. Dans cette représentation, le couple romantique doit bien s'entendre – il n'est pas « normal » de se quereller, la qualité de la relation au début de la rencontre serait le gage qu'elle va « naturellement » se poursuivre de la même manière. Devoir faire des ajustements serait le signe que quelque chose ne va pas, or cela ne cadre pas avec le modèle romantique. Il y aurait ainsi une forme de croyance qu'on peut partager une vie commune pendant des décennies sans avoir à apprendre à régler ses problèmes. De plus, exprimer ce qui ne va pas signifie que la relation pourrait ne pas durer, et cela est insécurisant. A la place, chacun.e préfère cette forme d'allant de soi de la vie conjugale, à une conversation conjugale qui pourrait conduire à de nouveaux arrangements, et possiblement à une séparation en l'absence d'accord. Paradoxalement c'est parce que la relation devait durer toujours que les deux conjoints n'en prennent pas soin et se séparent ; il est vrai que la conversation conjugale ne s'apprend pas ni le retour réflexif sur ses expériences pour parvenir à savoir ce que chacun.e désire véritablement. Or

³⁴ Une grande part du travail de F. de Singly et J.-C. Kaufmann a consisté à décrire ce type d'interactions qui contribuent au sentiment de retrouver son cocon, un espace dans lequel chaque membre du couple trouve en son conjoint la personne qui apporte le soutien attendu et le conforte dans son identité.

³⁵ L'émission *Les pieds sur Terre* a consacré une semaine au thème de La Séparation du 24/12/2020 au 01/01/2021. Le témoignage d'un ex-couple a été recueilli depuis les préparatifs de leur mariage, 23 ans plus tôt, jusqu'à aujourd'hui où chacun a refait sa vie. A travers les paroles recueillies, on voit à l'œuvre ce processus d'une conversation qui s'étiole, sous le poids de la fatigue, de la routine et des soucis quotidiens. A un moment, le couple n'a plus conversé, il n'a plus élaboré ensemble sa réalité, or comme le dira l'un de ses membres « entreprendre ensemble, ça fait partie du mot 'amour' ».

n'est-ce pas le plus difficile, savoir ce que l'on veut soi-même et comment le partager (ce qui n'a rien à voir avec une quête individualiste à laquelle pousse la marchandisation de la société) ?

Enfin, l'inégale répartition du travail domestique n'est plus acceptable dans un monde où l'idéal égalitaire devient une des normes structurantes de la vie conjugale ; y compris parmi les femmes qui se déclarent non féministes. Sans cela, les femmes ont le sentiment de se dévouer entièrement à la vie familiale, au détriment de leur équilibre personnel, de ne pas être traitées à égalité. Cette exigence impliquerait d'être discuté dans le couple. Cela nécessite de pouvoir exprimer ses désirs, ses limites, d'aborder le caractère contradictoire de certaines attentes (disposer de temps à deux, se consacrer à la réalisation de la maison de ses rêves). Cela suppose également d'aborder la question des contraintes professionnelles et économiques, en d'autres termes la question de l'argent. Cela implique de reconnaître le couple dans toutes ses dimensions – ce qui signifie, s'extraire d'une conception romantique qui tend à le circonscrire à « une chose sentimentale » qui conduit à passer sous silence ce qui déplaît. De même qu'il faut reconnaître que le couple est plus qu'une « relation pure » (Giddens, 2004) : il est aussi un espace de protection, il est attendu de lui un soutien. Le fait que le couple devrait être fondé sur une relation de stricte égalité entre les sexes ne nous dispense pas de considérer les différentes dimensions qui le composent.

Conclusion

On se situe à une période-charnière : un contexte de redéfinition du couple et de l'amour. Des critiques s'expriment concernant ce qui ne convient plus dans le couple, sans toutefois encore parvenir à définir ce qu'il devrait être. Exercice périlleux car le couple répond aussi à un besoin de sécurité et cette attente varie beaucoup d'une personne à l'autre – car cela dépend de l'histoire de chacun ; les alternatives de protection ou de faire famille autrement (Wautier, 2022 ; Richard, 2022) commencent tout juste à émerger.

Le couple est pris en tenaille entre plusieurs modèles : il fonctionne parfois sur des schémas anciens alors que des changements radicaux ont lieu depuis plusieurs décennies. Pourtant les femmes continuent d'avoir majoritairement en charge le domestique, les hommes à se préoccuper de leur carrière et à procurer un accroissement des revenus. Alors que les deux travaillent et que les stéréotypes de genre semblent être bousculés comme jamais, chacun.e continue de se retrouver figé.e dans un rôle. Ce n'est plus acceptable pour les femmes qui veulent de moins en moins se consacrer à l'espace familial ou, plus exactement, cette implication ne peut plus se faire au détriment de leur parcours individuel, comme ce fut le cas dans le passé ; ce qui nécessite un plus fort investissement du conjoint dans la gestion domestique.

L'amour conjugal implique désormais la réciprocité : une attention réciproque à l'égard de l'autre, un investissement partagé dans les tâches domestiques et parentales, une satisfaction sexuelle mutuelle, etc. Et c'est l'un des résultats majeurs de l'enquête : les femmes sont lasses d'un manque de réciprocité. Ce manque de réciprocité empêche la réalisation de soi, or cette attente est précisément devenue centrale dans la construction de la relation conjugale. Mais cela demeure compliqué en raison des multiples contraintes de la vie quotidienne et des attentes souvent contradictoires à laquelle elle soumet chacun.e.

Alors que dans les générations précédentes les femmes étaient au service de la relation conjugale, l'avènement du couple-duo suppose l'égalité entre les sexes. C'est à cette condition que la « métamorphose de la règle du jeu social » (Théry, 2022, p. 246) pourra devenir une réalité sociale, et pas seulement une avancée juridique. Les résultats de notre recherche mettent en évidence le fait que la hausse des séparations au cours des 50 dernières années s'expliquerait moins par la montée de l'individualisme, que par la persistance de la culture patriarcale, qui empêche la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes, dans la réalité concrète de la vie sociale.

Bibliographie

- Bauman Z., 2004, *L'amour liquide*, Le Rouergue/Chambon.
- Bengaraa M., Merle E., 2022, *Être lesbienne pour être féministe ? Parcours sexuels et affectifs de militantes féministes en milieu étudiant*, mémoire de licence, Lyon 2.
- Berger P., Kellner H., 2018, « Le mariage et la construction de la réalité », in Berger P. et Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Ed. A. Colin, coll. « Individus et sociétés », pp. 293-319.
- Bessière C., Gollac S., 2019, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte.
- Bouchet-Valat M., 2015, « Plus diplômées, moins célibataires. L'inversion de l'hypergamie féminine au fil des cohortes en France », *Population*, n°4, vol. 70, p. 705-730.
- Bouchet-Valat M., Grobon S., 2019, « Homogames un jour, homogames toujours ? Rencontre pendant les études et proximité de diplôme et de carrière au sein des couples en France », *Population*, n°1-2, Vol. 74.
- Brousse C., 2000, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », France Portrait social, édition de 1998-2000, Insee.
- Champagne C., Pailhé A., Solaz A., 2015, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? » *Économie et statistique*, n°478-480, pp. 209-242.
- Commo C., 2022, *Le couple parfait n'existe pas. Éloge de l'imperfection amoureuse*, Flammarion.
- Coutolleau V., 2022, *La gestion des déceptions amoureuses comme travail émotionnel genré*, Thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Beate Collet, Sorbonne Université.
- Déchaux Jean-Hugues, 2009, « Les femmes dans les parentèles contemporaines : atouts et contraintes d'une position centrale », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 95, p. 7-17.
- Delage P., 2017, *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Sciences Po Les Presses.
- Dumont, Louis, 1979 [1966], *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*. Paris, Gallimard.
- Elias N., 1991, *La société des individus*, Fayard [1^{ère} édition 1987].
- Froidevaux-Metterie C., 2018, *Le Corps des femmes. La bataille de l'intime*, Points Editions.
- Gadéa C., Marry C., 2000, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, vol. 3, n°1, pp. 109-135.
- Garcia M.-C., 2016, *Amours clandestines : Sociologie de l'extraconjugalité durable*, Lyon, PUL.
- Garcia M.-C., 2021, *Amours clandestines : nouvelle enquête. L'extra-conjugalité durable à l'épreuve du genre*, Lyon, PUL.
- Giddens A., 2004, *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Le Rouergue [édition originale 1992].
- Illouz E., 2020, *La fin de l'amour. Enquête sur un désarroi contemporain*, Seuil.
- Insee Références, 2022, *Femmes et hommes, l'égalité en question*, Paris, Insee
- Jonas I., 2006, « Un nouveau travail de « care » conjugal : la femme « thérapeute » du couple », *Recherches familiales*, n°3, pp. 38-46.
- Kaufmann J.-C., 1999, *La femme seule et le prince charmant*, Nathan.
- Kaufmann J.-C., 2010, *L'étrange histoire de l'amour heureux*, A. Colin [1^{ère} édition, 2009].
- Kaufmann J.-C., 2016, *Piégée dans son couple*, Éditions Les liens qui libèrent.
- Lambert A., 2009, « Des causes aux conséquences du divorce : histoire critique d'un champ d'analyse et principales orientations de recherche en France ». *Population* Vol. 64, n°1, pp. 155-182.
- Le Pape M.-C., 2012, « L'art d'être un "bon" parent : quelques enjeux des nouvelles normes et pratiques éducatives contemporaines ». *Les Cahiers français*, La Documentation Française, n°371, pp.36-42.
- Lesnard Laurent, 2009, *La famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, PUF.
- Martin C. (dir.), 2014, *Être un bon parent. Une injonction contemporaine*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- Morin T., 2014, « Écarts de revenus au sein des couples », *INSEE Première*, n° 1492.
- Neyrand G., 2018, *L'amour individualiste. Comment le couple peut-il survivre ?*, Toulouse, Erès.

- Neyrand G., 2020, *Faire couple, une entreprise incertaine. Tensions et paradoxes du couple moderne*, Toulouse, Erès.
- Pawin R., 2014, « Le bien-être dans les sciences sociales : naissance et développement d'un champ de recherches », *L'Année sociologique*, n°2, vol. 64, p. 273-294.
- Rault W., Régnier-Loilier A., 2015, « La première vie en couple : évolutions récentes », *Population et Sociétés*, n°521, 2015.
- Richard Gabrielle, 2022, *Faire famille autrement*, Binge Audio.
- Santelli E., Bengaraa M., en cours, « Faire l'amour, faire le ménage. Une analyse des relations conjugales au prisme de l'inégale implication domestique et de l'insatisfaction sexuelle » (article soumis à la revue *Genre, Sexualité et Société* en septembre 2023)
- Santelli E., Vincent J., 2018, « Devenir parents. Des jeunes couples entre projections et normes », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°129, pp. 63-76.
- Singly de F., 2014, *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*, Pluriel [1^{ère} édition 2011].
- Singly de F., 2023, « Les familles contemporaines : une tension entre les 'je' individuels et les 'nous' conjugal, familial », *Recherches familiales*, n°20, p. 17-28.
- Tetaert Laurie, Gomez-Le Chevanton Corinne, Gourdon Vincent, Robin Isabelle, 2021, « Les femmes et le divorce révolutionnaire : de la réception à la construction de la loi (1791-1796) », *Genre et Histoire*, n°28 <https://doi.org/10.4000/genrehistoire.6763>
- Théry I., 2022, *Moi aussi. La nouvelle civilité sexuelle*, Seuil.
- Théry I., 1993, *Le démariage. Justice et vie privée*, O. Jacob.
- Théry I., 2000, « Le couple occidental et son évolution sociale : du couple 'chaînon' au couple 'duo' », *Dialogue*, n°4, p. 3-12.
- Vanderschelden M., "Les ruptures d'unions : plus fréquentes mais pas plus précoces", *INSEE Première*, n°1107, 2006.
- Wautier P.-Y., 2022, *Faire famille sans faire couple*, Peter Lang.
- Widmer E., Kellerhals J., Lévy J., 2004, « Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social », *Revue française de sociologie*, n°1, vol. 45, p. 37 à 67.
- Zilloniz S., 2016, « Rythmes de travail et vie familiale. Quelle articulation à la naissance des enfants ? », in *Parcours de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, A. Reignier-Loilier (dir.), p. 305-331.

Annexe 1 Encadré méthodologique

L'enquête biographique : le terrain d'enquête, sa population, ses caractéristiques

L'enquête a été réalisée en 2021-22 par entretien biographique auprès de 40 individus hétérosexuels dont les deux membres du couple séparés ont accepté d'y participer. Au total 21 couples ont été rencontrés puisque dans deux cas nous n'avons recueilli qu'un entretien (une fois seule la femme a participé, une autre fois seul l'homme).

Pour faire partie de la population d'enquête, il fallait disposer de plusieurs critères :

- avoir formé un couple pendant au moins 5 ans ;
- avoir eu des enfants et au moins un, de moins de 18 ans, vivant au domicile au moment de la séparation ;
- elle devait dater d'au moins un an et être inférieure à 10 ans (toutes les séparations ont eu lieu entre 2012 et 2020)
- les deux membres de l'ex-couple devaient accepter de participer à l'enquête, lors d'un entretien conduit séparément. Cela a été, sans conteste, le critère le plus difficile à obtenir et cela explique que nous ayons eu recours à un prestataire pour constituer la majeure partie du corpus enquêté.

Cette manière de faire était pourtant indispensable et ce pour au moins trois raisons : elle permet de disposer d'un nombre équivalent de récits d'hommes et de femmes, dans un domaine de la vie privée où la parole des premiers est plus rare ; elle permet de retracer la manière dont les unes et les autres témoignent de cette étape et manifestement les femmes et les hommes ont des vécus différents de leur vie conjugale ; enfin elle permet d'approfondir la compréhension de ce qui s'est passé entre les conjoints, le second entretien permettant de « creuser » certains aspects.

Aucune classe d'âge n'était définie a priori. Toutefois, en imposant ces critères, les individus interviewés ont entre 33 et 58 ans, la moyenne d'âge est 44 ans ; 41,6 ans pour les femmes et 46 ans pour les hommes. Leurs enfants sont encore relativement jeunes : l'enfant aîné (ou unique) a 12,5 ans en moyenne. La durée moyenne de la relation est un peu supérieure à 13 ans, elle correspond le plus souvent au premier couple stable. L'analyse porte donc sur un type particulier de séparation, celle des couples de quarantenaires, parents de jeunes enfants ; à un autre moment du cycle de vie, d'autres éléments seraient probablement en jeu pour décider de se séparer.

Une attention particulière a été portée au fait de sélectionner des individus résidant dans des territoires variés (grande ville, quartier populaire, zone rurale) et appartenant aux différentes catégories professionnelles, avec des niveaux de diplômes variables. Les femmes interviewées sont presque toutes actives en emploi (parmi les 30-59 ans, 70% des couples métropolitains sont composés de biactifs). Malgré cette préoccupation, force est de constater la sur-représentation des individus appartenant à la frange supérieure de la classe moyenne : un peu plus de la moitié des individus appartiennent aux professions intermédiaires et celles des cadres et professions intellectuelles supérieures, perçoivent un revenu compris entre 1800 et 3000 euros, et ont obtenu un diplôme équivalent à un bac +2 et plus.

Annexe 2 Synthèse de l'enquête auprès des « professionnel.les de la séparation » et de l'exploitation statistique de l'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux (Epic, 2013)

Outre l'enquête par entretien biographique, la démarche d'enquête comportait deux autres volets : une enquête par entretien semi-directif conduite auprès d'une douzaine de professionnel.les de la séparation (avocats, notaires, psychologues et médiateur.trices) et une exploitation statistique de l'enquête nationale Étude des parcours individuels et conjugaux -EPIC- (Ined, Insee, 2013).

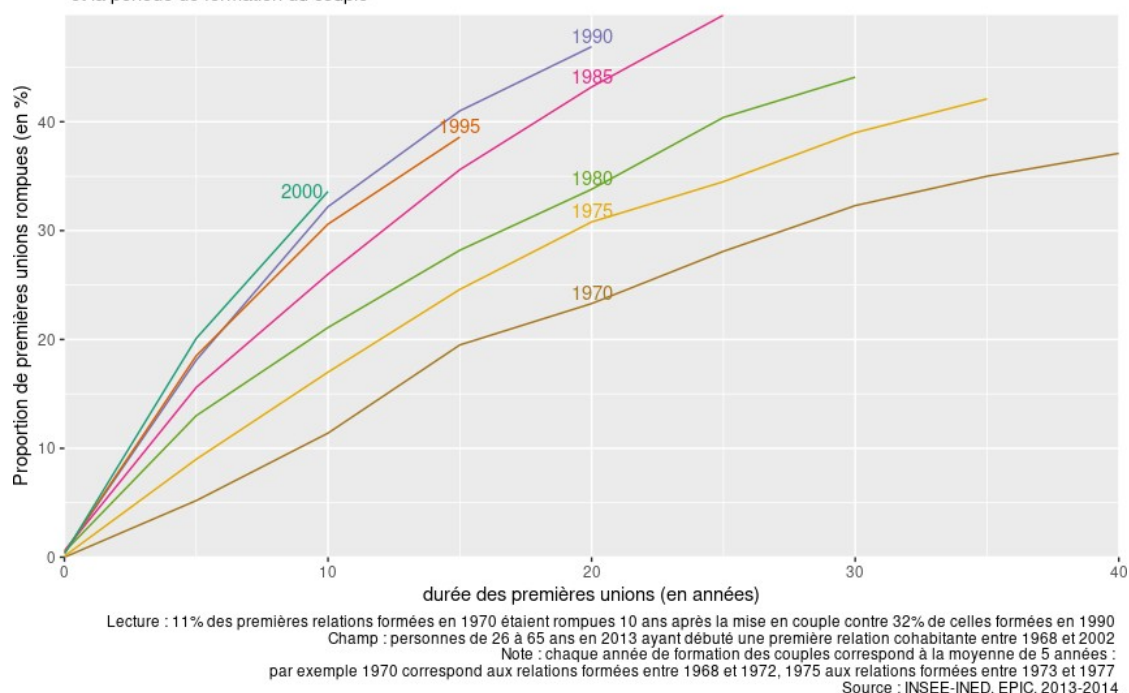
Dans le premier volet, il s'agissait de recueillir la perception des professionnel.les à l'égard des motivations à se séparer (qu'est-ce que les individus mettent en avant pour l'expliquer, le justifier) et des éventuelles transformations constatées au cours de leur carrière. Parmi les motifs qui conduisent les couples à les consulter, les professionnel.les enquêté.es notent l'envie de ne plus se sacrifier au nom du couple ; l'accomplissement de chaque individu paraissant désormais plus important que celui du couple. Ce résultat est conforme à ce qui a été observé dans l'enquête par entretien biographique auprès des couples. Toutefois, si les échanges ont pu mettre en avant certaines tendances sociétales, les caractéristiques sociales tout comme les conditions de vie des personnes reçues en consultation n'ont généralement pas pu être précisées – ce qui permet difficilement des comparaisons avec l'enquête réalisée auprès des couples séparés. En revanche, tous les professionnels ont pointé le fait que cette décision s'apparente toujours à une épreuve difficile qui nécessite un accompagnement. Ce volet de l'enquête a été conduit par **Cécile Laxalde** (Doctorante au Centre Max Weber).

Dans le second volet, l'enquête Epic prend en considération toutes les formes d'unions (mariée, pacsée, union libre) ainsi que les personnes qui ne sont pas en couple au moment de l'enquête. A partir d'un volumineux échantillon représentatif (près de 8000 personnes interrogées âgées de 26 à 65 ans), cette enquête permet d'actualiser les connaissances sur la vie conjugale en France, en montrant notamment que les ruptures d'unions sont plus fréquentes et ont comme corollaire une augmentation du nombre de relations conjugales dans les trajectoires individuelles (Rault & Regnier-Loilier, 2015).

Le risque de rompre une première union est plus fort pour les unions plus récentes que pour celles commencées dans les années soixante. Parmi les personnes ayant vécu en couple cohabitant en 2013, 40% ne vit plus avec son premier partenaire, contre 25% en 1999 (Vanderschelden, 2006). Lorsque nous retenons les critères de notre populations (la cohabitation a duré au moins 5 ans et a donné lieu à la naissance d'un moins un enfant parmi les couples hétérosexuels), c'est le cas de 38% des individus. Dans moins de 2% des cas, la fin de cette première union est causée par le décès du conjoint. Dans les autres cas, il s'agit donc d'une séparation.

La première union est de plus en plus fréquemment rompue, quelle que soit la durée de la vie commune (voir graphique ci-dessous). Ainsi, si seulement 5% des unions formées entre 1968 et 1972 avaient abouti à une séparation dans les cinq ans, c'est le cas de près de 20% de celles formées au début des années 2000. Mais, ce phénomène concerne également les relations plus longues. La proportion d'unions rompues dans les dix ans a été multipliée par 3 entre les unions commencées au début des années 70 et celles commencées au début des années 2000 (11,5% contre 33,5%). La progression est également nette pour les relations rompues dans les 20 ans : 23 % de ruptures pour les unions débutées entre 1968 et 1972 contre 47 % pour les unions débutées entre 1988 et 1992. Pour autant, à partir des relations commencées à la fin des années 1980, les proportions de ruptures à 5 et 10 ans semblent se stabiliser pour les "générations" de relations suivantes.

graphique 1 : Proportion d'unions rompues selon la durée écoulée depuis le début de la relation et la période de formation du couple



Le risque de rupture est toujours moins élevé quand les couples sont mariés et quand ils sont parents d'enfants en bas âge. Former une première union avec un conjoint qui a déjà vécu en couple, plutôt qu'avec un conjoint qui n'a pas vécu cette expérience, augmente le risque annuel de rupture de 40% pour les femmes et le multiplie par deux pour les hommes. Si le passé conjugal du conjoint a une influence sur le risque de rompre, le passé conjugal des parents des personnes en a également une. Les personnes dont les parents se sont séparés ont ainsi un risque plus fort de rompre leur première union que celles dont les parents ont toujours vécu ensemble (risque annuel de 49 % plus élevé pour les femmes et de 42 % plus élevé pour les hommes).

Le module Séparations de l'enquête EPIC permet d'approcher le contexte des ruptures conjugales. Il permet notamment de souligner que près d'un quart des femmes évoquent la violence pour expliquer la séparation (contre 1% des hommes). 85% des personnes qui se sont séparées entre 1983 et 2013 déclarent que la décision de rompre a été prise unilatéralement. Cette dernière est plus souvent le fait des femmes. Elles sont ainsi 66% à dire qu'elles sont à l'origine de la rupture contre 30% des hommes. Près de la moitié des ruptures unilatérales décidées par les enquêtés a été envisagée une ou des années avant la séparation effective, contre seulement un quart des décisions communes, ces dernières étant bien plus fréquemment prises quelques mois auparavant. Cette situation semble s'expliquer par la plus grande dépendance économique des femmes.

Au moment de la rupture, 62% des couples étaient indépendants financièrement l'un de l'autre, et un quart des femmes déclare être dépendantes de leur conjoint, contre seulement 5% des hommes. Ce résultat nous rappelle l'importance de considérer la situation professionnelle des deux conjoints : alors que la quasi-totalité des hommes sont en emploi au moment de la séparation, ce n'est le cas que de 72% des femmes. La quotité des emplois n'est pas connue, mais il est probable qu'une partie des femmes en emploi le soit à temps partiel. En outre, 16% de ces dernières sont "au foyer" contre aucun homme.

Dans le corpus des entretiens biographiques, aucune femme n'était au foyer ; il s'agit sans aucun doute d'un effet de génération. Toutefois l'enquête nous a appris qu'elles disposaient globalement

de revenus moindres et une partie ont réduit leur temps de travail ou ont pris un congé parental. Cela aboutit à un écart de ressources financières qui permet d'expliquer ce que l'enquête Epic révèle : les femmes ont plus besoin d'anticiper la séparation. La violence qui s'exerce à l'encontre d'une partie d'entre elles peut également expliquer l'écart temporel entre le moment où elles ont envisagé la séparation et la prise de décision, espérant peut-être, durant cette période, une amélioration des conditions de vie à deux. Dans l'enquête Epic, de nombreuses raisons de rompre ont été rassemblées sous le terme « usure », sans que l'on sache exactement ce que cela recouvre. L'enquête qualitative a permis d'apporter quelques explications, notamment en montrant le rôle de l'insatisfaction quotidienne qui s'accumule au fil des jours : le fait de devoir continuellement faire le reproche au conjoint de son manque d'implication dans les tâches parentales et domestiques pourrait expliquer l'usure. Les deux démarches sont donc complémentaires, à défaut de pouvoir s'articuler. L'exploitation statistique travail a été réalisée par **Karine Pietropaoli** (Ingénieure d'études au Centre Max Weber).

Annexe 3 Résumé de la synthèse de l'enquête biographique

Comprendre le processus conjugal qui conduit à la séparation était l'objectif de la recherche financée par l'Unaf en 2021-22. Elle a été réalisée par entretien biographique auprès d'une vingtaine de couples dont au moins un enfant de moins de 18 ans devait résider au domicile au moment de la séparation. En raison de ce critère, les individus interviewés étaient essentiellement des quarantenaires – moyenne d'âge 44 ans. L'enfant aîné avait un âge moyen de 12,5 ans, et la durée moyenne de la relation était de 13 ans, elle correspondait le plus souvent au premier couple stable. Malgré les nombreuses tentatives pour diversifier le corpus, les couples appartenant aux classes moyennes-supérieures sont sur-représentés, et ils sont quasiment tous bi-actifs.

L'originalité de la démarche est double, d'une part, parce qu'elle s'intéresse aux causes de la séparation – et non aux conséquences comme cela est habituellement le cas. Elle considère la séparation comme le résultat d'un processus qui nécessite de considérer l'ensemble du parcours conjugal pour comprendre la décision de se séparer. D'autre part, parce que les deux membres de l'ex-couple devaient accepter de participer à l'enquête, lors d'un entretien conduit séparément. Cela a été, sans conteste, le critère le plus difficile à remplir et cela explique le recours au service d'un prestataire pour constituer la majeure partie du corpus enquêté. Toutefois, le choix de conduire des entretiens auprès des deux ex-conjoints s'est avéré pertinent et ce pour au moins trois raisons : disposer d'un nombre équivalent de récits d'hommes et de femmes, dans un domaine de la vie privée où la parole des premiers est plus rare ; retracer la manière dont les unes et les autres témoignent de cette étape et manifestement les femmes et les hommes ont des vécus différents de leur vie conjugale ; approfondir la compréhension de ce qui s'est passé entre les conjoints, le second entretien offrant la possibilité de « creuser » certains aspects. *In fine*, **les connaissances produites concernent la séparation de couples de parents ayant des enfants relativement jeunes, dans lesquels les charges familiales et domestiques pèsent lourd dans le quotidien, et ce dans un contexte de double activité professionnelle.**

L'une des hypothèses était que les couples peuvent être malmenés par les conditions de vie liées au rythme imposé par les situations professionnelles, les déplacements domicile-travail, la peur de perdre son emploi, la nécessité de disposer de revenus monétaires en hausse, etc. Les résultats de la recherche ont mis en évidence qu'à cela s'ajoutent des normes de confort matériel (avoir un logement à soi, disposer d'une belle maison, pouvoir gâter ses enfants, s'offrir des loisirs...) et de « bonne parentalité » qui imposent des exigences en hausse et accentuent le caractère « hyper-tendu » des vies contemporaines. L'agrandissement de la famille génère aussi un travail domestique et parental en hausse, qui conduit à un surinvestissement des femmes dans la sphère domestique et des hommes dans la sphère professionnelle. De nombreuses études ont déjà fait référence à cette répartition sexuée, moins à ses effets dans le processus de séparation conjugale. Or **l'organisation qui se met progressivement en place va constituer un élément déclencheur car, dans un monde où l'idéal égalitaire devient une des normes structurantes de la vie conjugale, se dévouer pleinement à la vie familiale, avoir le sentiment de ne pas pouvoir se réaliser soi, n'est plus considéré comme « normal » par les femmes.**

Outre la nette diminution du temps consacré au couple, le rythme de la vie familiale inscrit chacun dans des rôles, les femmes en prenant largement en charge la réalisation du travail domestique et parental, les hommes en procurant des revenus complémentaires par un plus fort engagement dans la sphère professionnelle. Cette répartition est à la fois une façon de gérer les contraintes qui pèsent sur la vie familiale et l'expression du fait que la famille continue d'être régie selon la logique de « complémentarité hiérarchique des sexes » (Dumont, 1979).

A rebours du modèle du « divorce désamour » (Théry, 1993), expliquant le divorce par la fragilité intrinsèque de l'amour, la non-possibilité de continuer de vivre à deux est un indicateur de la manière dont les individus se représentent ce que devrait être le couple et de la place de chacun dans ce dernier. Alors que les hommes consacrent aux activités domestiques et parentales plus de temps que les générations antérieures, le décalage avec les attentes des femmes demeure fort car ces dernières ne cessent de croître dans un monde où le projet politique d'égalité entre les sexes est central – mais loin d'être atteint. L'une des conséquences de ne pas partager équitablement les tâches domestiques et

parentales a pour effet que les couples ne disposent pas du temps nécessaire pour continuer d'avoir des projets communs, ce qui contribue à éloigner les deux conjoints. En effet, les difficultés des couples rencontrés semblent moins résulter d'un éloignement en raison d'envies, de valeurs, de projets qui divergeraient au fil du temps que d'une absence de disponibilité pour continuer de les partager et pour formuler des projets pour soi.

Alors qu'au fil des naissances les couples deviennent un espace de gestion de la vie quotidienne, ils continuent d'aspirer à vivre une relation amoureuse épanouie tout en se réalisant individuellement. **La question de la séparation pose en somme celle des fonctions du couple et de leur conciliation :**

Le **couple-sécurité** procure une sécurité émotionnelle, affective et matérielle. Cette fonction offre un sentiment protection, il est possible de compter sur le conjoint : ensemble, le couple permet de faire face aux épreuves de la vie. Auparavant, les rôles étaient clairement distincts : il incombait aux hommes de procurer la sécurité financière, tandis que les femmes avaient en charge l'univers domestique. De nos jours, outre le confort matériel supplémentaire apporté généralement par les revenus supérieurs de l'homme, il est attendu de ce dernier qu'il soit présent dans l'univers domestique et de pouvoir compter sur lui.

Le **couple-séduction** permet de ressentir de l'attention, de se sentir considéré.e et valorisé.e. Cette fonction permet de rompre avec la routine du quotidien, elle place le couple au centre (même très temporairement), chaque membre du couple est alors conforté dans son désir narcissique d'avoir été choisi.e. Elle emprunte au modèle romantique et contient des attentes parfois difficilement compatibles avec le rythme et les contraintes de la vie familiale.

Le **couple-soi** désigne la possibilité de se réaliser soi tout en vivant à deux. Cette fonction vise à mettre en œuvre un fonctionnement équilibré entre les trois pôles : la relation conjugale, la vie familiale et l'individualité de chacun.e. Cette conception du couple est récente, elle prend racine dans le projet politique d'égalité, qui implique deux individus égaux, dont la voix de chacun.e compte pour trouver un équilibre conjugal, et qui sont en mesure d'échanger sur leur rôle respectif.

Dans la réalité de la vie conjugale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à remettre en cause la pérennité de la relation conjugale quand elles font le constat que la relation conjugale ne répond plus à leurs attentes. L'analyse met au jour un point de rupture quand les femmes font le constat qu'elles ne peuvent plus compter sur leur conjoint ou quand elles refusent de se sentir délaissées. Alors que le couple ne procurait déjà plus guère de satisfactions émotionnelles, affectives et sexuelles, il peut arriver un moment où il ne répond plus à l'attente minimale de protection. Le couple peut aussi leur donner l'impression qu'elles sont devenues une mère, une épouse, voire une colocataire, mais plus « exister en tant que femme ».

Quels sont les leviers d'action ? Au niveau macro, l'Etat doit continuer de promouvoir des lois favorables à l'égalité des sexes et, plus largement, l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle afin de favoriser des relations égalitaires dénuées de sexisme et de préjugés. Au niveau micro, la « conversation conjugale », synonyme de la capacité à exprimer ses attentes à l'égard de la relation, permettrait de parvenir à de nouveaux arrangements – voire, en l'absence d'accord, à une séparation mais qui pourrait se dérouler dans de meilleures conditions grâce au dialogue instauré. Cette conversation « bouscule » nos représentations du modèle de l'amour romantique dans lequel la relation amoureuse semble considérée comme « naturellement » durable ; la qualité de la relation à ses débuts serait le signe qu'elle se poursuivrait ainsi, au fil du temps, sans avoir besoin d'y apporter une attention particulière, ni d'en rediscuter les modalités. Pourtant, la vie à deux ne va pas de soi, notamment parce que les parcours de chacun évoluent : les enfants naissent, grandissent, les emplois changent, les aspirations évoluent, etc.

A travers les causes de la décision de la séparation, cette recherche a permis d'engager une réflexion sur ce que la relation conjugale révèle des relations femmes-hommes dans notre société. D'autres causes (des facteurs psychologiques, des attentes personnelles) pourraient aussi expliquer les séparations, elles viendraient enrichir ce que la démarche sociologique permet quant à elle de mettre en évidence : « la fin du couple » est moins le résultat d'une société individualiste que le fait d'une société qui demeure inégalitaire.